

DOUGHTY COMPARAITRA DE NOUVEAU LUNDI PROCHAIN

Le juge Hodgins rejette une motion pour annuler l'ordre de curatelle sur les biens de Doughty — On doit prouver à la cour que Doughty est revenu à Toronto. — Le prisonnier correspond avec ses amis d'Oregon City.

Toronto, 13. — Comme on s'y attendait, le procès de John Doughty, accusé de vol de biens et de complicité dans la disparition d'Ambrose J. Small, millionnaire de Toronto, a été remis à une autre semaine, sans libération provisoire sur cautionnement.

Le détective Mitchell, qui est allé à Montréal, ces jours derniers au sujet de la cause, est de retour à Toronto. Il avertit que M. I. F. Hellmuth, C. R., avocat de Doughty, va demander sous peu à la Cour Suprême d'Ontario, que Doughty soit remis en liberté sur cautionnement.

Doughty est entré aujourd'hui dans les dossiers de la police. Sa photographie a été prise ainsi que ses empreintes digitales et ses mesures.

Ses amis d'Oregon City ne l'oublient pas. Depuis son retour Doughty a reçu plusieurs lettres de cette ville. Une lettre reçue aujourd'hui vient d'un camarade de travail. Doughty a obtenu la permission de répondre à ces lettres. Les réponses ont toutes été lues par le détective Mitchell avant leur départ.

IL FAUT PROUVER RETOUR

Toronto, 13. — Le juge Hodgins, si-

geant à Osgoode Hall, a refusé d'émettre un ordre rescindant un autre ordre en vertu duquel la Chartered Trusts Company a été chargée de l'administration des biens de Doughty, conformément à l'acte des Absents.

Le juge a fait remarquer que Mme Doughty, qui s'intéresse à la demande pour la nomination du comité de tutelle, devrait être avertie de la motion.

Le consentement du comité de tutelle ne suffit pas malgré que MM. Gilchrist et Walsh, conseils du comité et en même temps avocats de Mme Doughty, aient signé le consentement de cession.

La motion sera de nouveau présentée en cour demain.

En attendant, le juge a déclaré que les avocats devaient présenter des affidavits, conformément à la clause 5 de l'acte, certifiant que les conditions nécessaires pour qu'un ordre soit rescindé, se sont présentées. En d'autres termes, il faut prouver à la cour que Doughty est revenu. Strictement parlant, le tribunal n'en sait rien au point de vue judiciaire.

EMBARGO CONTRE NOS PRODUITS

(Dépêche de la Presse Associée)
Washington, 13. — Un embargo d'un an contre l'importation du blé, de la farine de blé, de l'orge, du seigle, de l'avoine, du lin, de la laine, du porc, des bêtes à corne, et des moutons, est proposé dans un bill présenté aujourd'hui par le représentant Young, républicain, de North Dakota.

Il a aussi présenté un bill établissant une échelle permanente de droits d'importation sur ces produits après l'embargo d'un an.

Voici quels sont ces droits: blé, 50 sous le boisseau; seigle, 30 sous; maïs, 30 sous; orge, 30 sous; lin, 50 sous ad valorem, mais pas moins de 50 sous le boisseau; mouton, \$2.50 par tête; chevaux, \$50 par tête.

DEMENTI DE M. CHAS. LANCTOT

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Québec, 13. — M. Charles Lanctôt, C.R., assistant procureur général, a déclaré que la rumeur qui veut que Letourneau récemment acquitté sur l'accusation de meurtre par un grand jury à Arthabaska, subirait un nouveau procès à Québec, est fautive. Il a ajouté qu'il n'existait pas de motif pour prendre ces procédures.

MORT D'UN PIONNIER DU MANITOBA

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Winnipeg, 13. — John McLeod, 99 ans, l'un des plus vieux pionniers du Manitoba, est mort ici, la semaine dernière. McLeod était un géant et accomplissait plusieurs hauts faits qui font partie des légendes datant de 60 à 70 ans passés. Il avait 6 pieds et 10 pouces de haut. Aux premiers jours du Manitoba, McLeod faisait la distance de Whitecourt à Winnipeg, soit 61 milles, avec les postes, à pied et en canot. Ceci se passait avant que les chemins de fer n'aient fait leur apparition dans l'Ouest.

UN NAVIRE GREC COULE

(Dépêche de la Presse Associée)
Athènes, 13. — Le torpilleur grec "Navkratoussa" a coulé dans la Méditerranée près de l'île de Melos aujourd'hui. L'équipage a été sauvé.

Le navire de guerre fut construit en 1906. Il déplaçait 400 tonnes. Il mesurait 219 pieds de long et portait plusieurs canons et 2 tubes à torpilles. L'équipage était de 58 hommes.

LE MONUMENT A SIR WILFRID LAURIER

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Ottawa, 13. — Le comité de la convention nationale libérale n'a pas encore choisi le tracé du monument qui sera érigé à la mémoire de feu Sir Wilfrid Laurier par les libéraux du Canada. Le comité a arrêté son choix sur une demi-douzaine de projets présentés. Il attend d'autres renseignements avant de prendre une décision finale.

UNE DÉLÉGATION APRES DE L'HON. M. TASCHEREAU

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Québec, 13. — Le premier ministre Taschereau sera de retour de Montréal demain matin. Il assistera aux funérailles de M. Wm. Power et recevra une délégation de l'association des détenteurs de limites, à 11 heures, au Parlement. On lui demandera ainsi qu'à ses collègues que certains amendements soient faits aux lois sur la coupe du bois.

CINQ MILLIARDS DE TAXES

(Dépêche de la Presse Associée)
Washington, 13. — Le bureau du Revenu de l'Intérieur a perçu \$5,407,580, 251 en taxes durant la dernière année fiscale et a mis en vigueur les règlements sur la vente des boissons.

Les taxes sur le revenu et les profits ont rapporté \$3,956,936,003, et les taxes sur le tabac se sont élevées à \$295,809,255. Les revenus sur les boissons distillées ont rapporté \$139,401,149 et les diverses autres taxes \$883,863,871.

Les dépenses du bureau ont été de \$29,647,439, dont \$2,059,774 pour la mise en force de la prohibition.

44,863,745 gallons de liqueur distillée étaient en entrepôt le 30 juin dernier. Cet approvisionnement a baissé de 16,494,406 gallons durant l'année, 99,615,792 gallons de liqueurs distillées ont été produits durant les douze mois. En 1914 l'entreposage des boissons était de 282,656,460 gallons.

Les voteurs soient classés en catégories suivant leur date de résidence. La note déclare que c'est une violation du traité de Versailles.

L'Allemagne suggère une conférence des représentants anglais, français, italiens et allemands à ce sujet.

LA RESOLUTION VOLSTEAD EST ADOPTÉE PAR LA CHAMBRE

Elle abroge, à quelques exceptions près, toutes les lois en temps de guerre aux Etats-Unis. — La "War Finance Corporation", sera rétablie. — L'immigration interdite pendant un an.

(Cable de la Presse Associée)
Washington, 13. — La chambre a adopté aujourd'hui, après deux heures de débat, la résolution Volstead qui abroge la plupart des lois en temps de guerre.

Le vote sur l'adoption de la résolution fut à l'unanimité, 323 votes ont été enregistrés en faveur de la résolution. La chambre, avant de prendre le vote, accepta un amendement comprenant l'Acte Lever sur le contrôle des Villes parmi les lois abrogées par la résolution.

L'amendement qui comprend toutes les clauses de l'acte sur le contrôle des Villes à l'exception de la clause relative aux loyers dans le district de Columbia, a été remporté par un vote de 179 à 137.

La résolution, qui va maintenant au sénat, exempte de rappel l'Acte de Commerce avec l'ennemi, l'Acte de la "War Finance Corporation" et ses amendements et les mesures relatives à l'émission des bons de la Liberté et de la Victoire.

La résolution déclare "que tout acte de congrès qui par ses termes est en force seulement durant l'existence d'un état de guerre et pour une période de temps limitée par après, sera administrée comme si présente guerre était terminée à la date de la mise en vigueur de cette résolution.

La mesure, telle qu'adoptée, est presque identique à celle adoptée par le congrès avant l'ajournement de la dernière session et à laquelle le président Wilson a apposé son veto.

Les chefs républicains de la chambre ont affirmé ce soir que l'adoption de la résolution était l'une des premières démarches qui seront prises par la majorité républicaine pour rem-

plir ses promesses électorales de remettre le pays en temps de paix.

L'AIDE AUX FERMIS.

Washington, 13. — Le sénat a adopté aujourd'hui la résolution du comité agricole au sujet du rétablissement de la "War Finance Corporation" pour venir en aide aux fermiers.

La deuxième partie de la résolution, qui aurait pourvu telle que présentée, à l'offre de crédits généraux aux fermiers par le système de la Réserve Fédérale, a été amendée. Elle ne constitue plus que l'expression d'une opinion du congrès.

LE BILL JOHNSON ADOPTÉ

Washington, 13. — La Chambre a transmis aujourd'hui au Sénat le bill Johnson, prohibant presque toute l'immigration aux Etats-Unis pour une période d'un an. Le vote de la Chambre sur la mesure fut 293 à 41 et mit fin à un débat de plus de trois jours sur le problème de l'immigration.

Les auteurs du bill voulaient prolonger la période d'interdiction à deux ans. Le premier vote fut en faveur de la période de deux ans, mais un second vote se prononça par 181 en faveur de la période d'un an contre 165.

Le bill sera référé au comité d'immigration du Sénat et attendra que le comité ait terminé ses séances sur toutes les questions d'immigration et de naturalisation. Nombre de mesures sur ces sujets sont actuellement au Sénat et l'on croit qu'elles seront insérées dans le bill Johnson lorsqu'il sera soumis à l'étude du Sénat. Les chefs du Sénat opinent qu'ils ne doivent pas se hâter en traitant des questions d'immigration.

ON NE POUVAIL OBTENIR DE SOUMISSIONS AVANT L'ENQUETE

Les prix de douze lignes de matériaux de construction étaient fixés par les trusts aux Etats-Unis avant l'enquête Lockwood. — Le prix de la brique baisse de \$32.50 à \$15.

(Dépêche de la Presse Associée)
New-York, 8. — Les représentants de deux grandes corporations de construction américaines qui font environ \$100,000,000 d'affaires par année, ont déclaré devant la commission d'enquête sur le monopole de la construction qu'avant le commencement de l'enquête Lockwood il était impossible d'avoir des soumissions dans près d'une douzaine de lignes de matériaux.

Les contracteurs pour le sable, le gravier, le marbre, les articles de plomberie, la brique, le ciment, la pierre à chaux, la chaux, la pierre concassée et les travaux de construction à l'épreuve du feu dominaient invariablement les mêmes estimés, de même que pour le bois de construction.

Il n'y a qu'une partie insignifiante du sable, environ 2,000 verges cubes sur 1,000,000 de verges cubes approvisionnées mensuellement dans la métropole, qui soit manoeuvrée par une maison qui ne fait pas partie du Board of Trade, qui a fixé et majoré les prix.

Une compagnie, au dire d'un témoin, extrait presque tout le sable employé par les marchands de la ville. Cette compagnie aurait absorbé tous les anciens concurrents.

Les constructeurs et les directeurs de la construction ont déclaré qu'ils étaient forcés d'acheter leur brique, leur sable et leur gravier du même contracteur.

Le prix de la brique a tombé de \$32.50 à \$15 depuis le commencement de l'enquête sur les prétendues combines.

La "Thompson-Starrett Coy.", qui a construit l'édifice Woolworth et l'édifice Equitable Life, qui sont les plus grands édifices du monde, et qui fait des affaires pour \$60,000,000 par année, a jugé inutile de demander des soumissions, a déclaré son président, Louis Horowitz. Ses révélations ont été confirmées par James A. Mears, vice-président de la "Fred T. Ley Coy.", qui a ses bureaux à Springfield, à Boston et New-York. Elle a actuellement \$16,000,000 de construction en marche.

La "Thompson-Starrett" ne peut avoir l'acier pour les structures, l'un des rares matériaux importants dans la construction, parce qu'elle ne tient pas boutique ouverte, a déclaré M. Horowitz. Les manufacturiers d'a-

cier pour les structures défendent qu'il soit vendu aux compagnies qui ne traitent pas avec leurs employés sur une base de boutique fermée.

Le comité législatif a saisi les livres de rapports et la correspondance générale du "Sand and Gravel Dealer's Board of Trade", lorsqu'ils ont été présentés par une employée du bureau, Mme Helen McDonald. Elle a permis d'apporter plusieurs tiroirs pleins de cartes de contrat au bureau du comité demain. Ces livres contiennent, prétend-on, les preuves au sujet de la fixation des prix par le bureau, de la réglementation de la concurrence et de la taxation de ses membres d'après le chiffre d'affaires qu'ils font.

UN PROJET AUDACIEUX

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Ottawa, 8. — Un bill sera proposé à la prochaine session du parlement au sujet du transport des produits oléiformes du bassin de la rivière Mackenzie à la mer de Behring, au moyen d'un tuyau d'acier seraient pris par des navires-réservoirs et distribués sur les marchés du monde. La conduite serait construite de la rivière Mackenzie à la rivière Yukon par voie de la rivière aux Rats et de la rivière Bell, de là par les rivières Porcupine et Yukon aux eaux salées.

Le Dr Alfred Thompson, député du Yukon, déclare que feu William Orville, qui fut commissaire des territoires du Yukon, a prédit il y a nombre d'années que cette méthode de transport de l'huile du bassin de la rivière Mackenzie serait employée quelque jour.

Il fut fait mention de la question pour la première fois dans un rapport sur McDougall Pass en 1887.

UN CAUCUS DU GROUPE FERMIER

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Toronto, 13. — Le groupe fermier de la Chambre ontarienne tiendra un caucus aux édifices du parlement demain pour discuter les lois de la prochaine session. Les ouvriers demandent des pensions aux vieillards ainsi que la représentation proportionnelle. Les fermiers seraient en faveur de ce système, mais on doute pour la première demande.

LES ETATS-UNIS FERAIENT UNE ENQUETE SUR L'IRLANDE

Le représentant Sherwood, de l'Ohio, présente une résolution à cet effet à la chambre américaine. — Les gouvernements européens seraient invités à envoyer des représentants. — Les troupes de la Couronne auraient allumé les incendies.

(Dépêche de la Presse Associée)
Washington, 13. — Le représentant Sherwood, de l'Ohio, prétend que la secrétaire d'Etat a été placée dans une position de mépris par le refus de l'ambassade britannique de viser les passeports donnés par la secrétaire d'Etat à des citoyens américains désirant se rendre outre-mer pour faire enquête sur la question irlandaise. Le représentant a présenté aujourd'hui à la chambre une résolution proposant une enquête par une commission internationale sur les rapports de "violence et de terreur en Irlande".

D'après la résolution, le président inviterait la France, l'Italie, la Suède, la Belgique, la Hollande, la Suisse et l'Argentine à nommer un représentant sur cette commission pour coopérer avec le gouvernement américain dans cette enquête.

L'IRLANDE INEBRANLABLE

Cork, 13. — A une assemblée spéciale du conseil municipal, présidée par le lord maire O'Callaghan, cet après-midi, le conseil municipal a adopté la résolution suivante: "Nous, représentants de la corporation de Cork, affirmons une fois de plus, que la nation irlandaise combat pour son existence même contre un ennemi sans scrupule, mais qu'elle désire une paix honorable, comportant sa souveraineté et nous

exprimons notre confiance inaltérable dans nos représentants élus, qui sont seuls autorisés à parler en notre nom.

"Nous proclamons notre détermination inébranlable à ne chercher ou à ne sanctionner aucune trêve à moins que cette entente internationale ne soit conclue entre le Daïl Eireanna et le gouvernement anglais.

Dublin, 13. — Le 27 décembre a été fixé, comme date où les armes, munitions et explosifs entre les mains de civils dans le territoire soumis à la loi martiale en Irlande, doivent être remis. C'est ce que dit une proclamation du général sir Nevill MacCreedy, commandant militaire de l'Irlande, aujourd'hui.

LES AUTEURS DES INCENDIES

Londres, 13. — Deux membres de la délégation du travail anglais ont télégraphié au parti parlementaire ouvrier qu'ils ont visité Cork, aujourd'hui, et qu'ils ont obtenu des preuves que les troupes de la Couronne avaient allumé les incendies dans la ville. C'est ce que dit le "Herald", organe ouvrier.

Londres, 14. — Le "Daily Mail", met en vedette ce matin dans sa deuxième édition, que les communications téléphoniques entre l'Angleterre et Dublin ont cessé de bonne heure ce matin. Belfast ne peut communiquer avec Dublin.

LES SALAIRES SONT UN FACTEUR IMPORTANT DANS L'AUGMENTATION

C'est ce que déclare M. Carvell, président de la commission des chemins de fer, au sujet de la demande des compagnies de messagerie. — Réquisitoire de M. Geary, représentant de Toronto.

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Ottawa, 13. — L'hon. F. B. Carvell, président de la commission des chemins de fer, a déclaré que les salaires étaient un important facteur dans la fixation des taux de messagerie, ce matin, à l'enquête sur la demande d'augmentation de quarante pour cent des taux de compagnie de messagerie.

L'on a commencé les plaidoiries et l'hon. F. H. Phippen, conseil pour l'association des compagnies, présentait les raisons en faveur de la demande lorsque le président de la commission lui demanda combien de temps il pensait que les salaires demeureraient à leur taux actuel.

M. Phippen ne put répondre à la question. Cet après-midi les réquisitoires contre l'augmentation ont été commencés: M. G. R. Geary, conseil pour la ville de Toronto, déclara que la

commission ne devait pas se laisser toucher par l'appel de sympathie prononcé par M. Phippen. Les compagnies de messagerie, dit-il, n'ont pas raison de se plaindre du traitement de la commission dans le passé. Chaque fois qu'elles ont été en détresse, la commission leur a accordé des secours.

M. Geary affirma que la demande était purement une demande de compagnie de chemins de fer. Le transport des effets de messagerie est essentiellement une fonction de chemin de fer.

Pendant plusieurs années, qui suivirent l'inauguration du service des compagnies de messagerie, les affaires des compagnies furent florissantes. Il ne faut pas prendre en considération les pertes récentes des compagnies en considérant la demande. La plupart des compagnies sont dans le trouble parce que les chemins de fer exigent trop des compagnies.

NOUVEL ETAT INDEPENDANT

(Cable de la Presse Associée)
Vienne, 8. — Le district de Fünfkirchen, 105 milles au sud-ouest de Budapest, qui fut soumis à la Hongrie par le traité de paix s'est déclaré indépendant et s'est donné le nom de république de Baranya, sous le protectorat de la Serbie, qui lui promet son aide militaire au cas d'occupation par la Hongrie, mandant les dépêches d'Agram aujourd'hui.

La proclamation de la république a été le résultat de conférences entre le gouvernement de Belgrade et les anciens ministres Hongrois Jaski et Lindner.

POUR HONORER LA MEMOIRE DE NOS HEROS

(Dépêche de la Presse Associée)
Québec, 8. — L'hon. Mercier, ministre des Terres de la Couronne est à prendre les mesures pour expédier à M. Godfrey Lanflos, représentant de la province à Bruxelles, cinq mille érabes et ormes pour être plantés sur les tombes des soldats canadiens qui sont tombés au cours de la Grande Guerre.

RESOLUTION TROP MONARCHIQUE

(Cable de la Presse Associée)
Berlin, 8. — Le bureau des gouverneurs du Reichstag en séance exécutive ont commencé aujourd'hui la discussion de l'opportunité d'une résolution de sympathie au cas de la mort de l'impératrice Augusta Victoria. Les socialistes y ont vite fait opposition pour la raison que la résolution serait une démonstration monarchique et comme question de fait nécessaire une contre-démonstration républicaine. Les auteurs de la résolution ont prétendu que la résolution n'impliquait qu'une question de simple humanité. On n'était pas plus avancé à la fin de la séance.

EN SOUVENIR DU MIKADO MUTSUHITO

(Cable de la Presse Associée)
Tokio, 13. — Après six ans de travail et de dépenses évaluées à \$10,000,000, le temple national élevé en l'honneur de feu l'empereur Mutsuhito s'est ouvert récemment au milieu des plus impressionnantes cérémonies. Pendant trois jours les fidèles ont célébré l'inauguration.

Il y eut des expositions de fleurs, des représentations théâtrales dans le parc Iijibi et les citoyens des différents quartiers se réunissaient pour célébrer la fête coopérativement. Les feux d'artifice illuminèrent la ville jour et nuit. Plus de 250,000 personnes de la campagne ont visité la ville pendant les fêtes. 2,000 prêtres prenaient part à la cérémonie de consécration qui dura trois heures. Le chemin qui conduit au temple a deux milles de long.

RUPTURE DES RELATIONS ENTRE LA HOLLANDE ET LA YUGO-SLAVIE

(Cable de la Presse Associée)
La Haye, 13. — Les relations diplomatiques entre la Hollande et la Yougo-Slavie ont été rompues.

La Hollande a rappelé son ministre de Belgrade et a renvoyé le chargé d'affaires serbe, à La Haye. Cette mesure a été prise à la suite de ce que le ministre des affaires étrangères appelle "une longue série d'insultes au gouvernement hollandais". Le commencement de la difficulté fut l'arrestation sans avis, au com-

mencement de la guerre du consul hollandais à Belgrade. Il était sujet autrichien. Tous les efforts de la Hollande pour arranger l'affaire depuis ce temps n'auraient rencontré que de l'insolence.

Le ministre des affaires étrangères a déclaré au représentant de la Presse Associée aujourd'hui que la rupture des relations n'était qu'un incident diplomatique et que l'on ne s'attendait pas à d'autres événements.

LA SOCIETE DES NATIONS GRECE UN TRIBUNAL INTERNATIONAL

Cette cour de justice manquera de sanction pour faire comparaître les délinquants et observer ses décisions. — L'Amérique latine veut une juridiction obligatoire. — Ratification des gouvernements. — L'Allemagne proteste.

(Cable de la Presse Associée)
Genève, 13. — L'Assemblée de la Société des Nations a accompli aujourd'hui le premier acte important de sa tâche en adoptant un statut établissant un tribunal de justice internationale. L'organisation telle que projetée manqua encore cependant de sanction pour la comparution des deux parties en litige et ne stipule aucun châtiment pour la non observation des décisions du tribunal.

Les partisans du projet, cependant, croient que c'est le projet le plus complet qui puisse être adopté par les différents gouvernements et ils ont confiance dans la bonne observation des décisions du tribunal.

Les partisans du projet, cependant, croient que c'est le projet le plus complet qui puisse être adopté par les différents gouvernements et ils ont confiance dans la bonne observation des décisions du tribunal.

Le projet fut adopté après une joute oratoire entre l'Amérique latine d'un côté et l'Europe de l'autre sur la question de savoir si la juridiction du tribunal international devait être obligatoire ou volontaire. Les délégués du Brésil, de la Colombie, de Cuba, de l'Uruguay et de la Bolivie ont insisté sur la nécessité de la juridiction obligatoire.

Quelques orateurs firent allusion à une petite majorité du comité qui avait forcé une minorité considérable à se rendre à sa volonté. On déclara aussi que les grandes puissances s'étaient servi de leur influence pour défaire les plus importantes mesures du projet. Le grand nombre des quinze orateurs s'est montré sceptique sur la juridiction facultative du tribunal.

M. Léon Bourgeois, de France, M. A. J. Balfour, d'Angleterre, le Dr George P. Hagerup, de Norvège, et M. Giuseppe Motia, de Suisse, ont dé-

fendu le projet comme étant le meilleur pour commencer. M. Balfour défendit l'Europe contre ce qu'il qualifiait "d'attaque unie."

"Aucun pays, dit-il, n'a été plus en faveur de l'arbitrage que la Grande-Bretagne." Il déclara qu'il fallait commencer par le commencement. Tout le projet pourrait échouer en ne tenant pas compte de certaines réalités.

Bien que le débat n'ait pu changer le point de vue de la majorité il servit à relever le moral des délégués, que la longue discussion en comité avait surexcité.

LE PLEBISCITE D'EUPEN ET MALMEDY

Genève, 13. — Le secrétaire général de la Société des Nations a rendu publique aujourd'hui, une autre note de l'Allemagne, demandant que sa protestation contre l'approbation du plébiscite dans les districts d'Eupen et de Malmedy, sur la frontière belge, soit communiquée à l'Assemblée.

Le gouvernement allemand, dit la note, ne reconnaît pas la compétence du conseil de la société et demande que l'Assemblée envoie une mission pour faire une enquête sur les conditions dans lesquelles le plébiscite aura lieu.

La note allemande rejette la juridiction du conseil de la société et prétend que l'Assemblée de la société seule a la compétence, en vertu du traité de Versailles pour rendre une décision sur la question d'Eupen et de Malmedy. Le gouvernement allemand présente ses décisions et d'autres documents et demande au secrétariat de la société de les présenter à l'Assemblée.

EN HAUTE SILESIE

Londres, 13. — L'ambassadeur à Londres a remis aujourd'hui une note au gouvernement anglais protestant contre la décision des puissances alliées que le plébiscite en Haute Silésie ait lieu en différents jours et que

L'EMBARGO SUR L'IMMIGRATION SERA REDUIT A UNE ANNEE

L'amendement du représentant Mann est adopté par la chambre des Etats-Unis. — Les gouvernements étrangers déverseraient leurs indésirables en Amérique. — Injustice aux opprimés étrangers.

(Dépêche de la Presse Associée)
Washington, 10. — Un amendement au bill Johnson dans le but de réduire de deux ans à quatorze mois l'interdiction de l'immigration aux Etats-Unis et certaines accusations que les gouvernements étrangers étaient à "financer" le mouvement de radicaux aux Etats-Unis ont marqué un autre jour de débat sur le projet de la loi en chambre.

L'amendement présenté par le représentant Mann, de l'Illinois, pour réduire la période de l'interdiction fut adopté par 87 voix contre 25.

Ce vote causa surprise aux partisans de cette loi. Il constituait la première victoire du représentant Siegel, républicain de New-York, et du représentant Sabath, démocrate, de l'Illinois, chefs des adversaires du bill.

Les partisans et les auteurs du bill n'ont cependant pas perdu confiance et ils comptent sur l'adoption de la mesure avant l'ajournement de demain.

L'amendement Mann limite la restriction de l'immigration à un an, ce qui réduit de moitié la première clause. Le bill sera en force deux mois après son adoption et ne peut être appliqué seulement quatorze mois après la date de l'adoption.

Un autre amendement exemptant les Philippines de l'application de la mesure fut adopté par un vote à vive voix. Le représentant de l'Illinois déclara que les Philippines pouvaient avoir prochainement leur indépendance et qu'il faudrait une autre loi. Le débat d'aujourd'hui a vu se renforcer les foyers opposés au bill.

LA LOI MARTIALE EST PROCLAMEE EN CERTAINES PARTIES D'IRLANDE

La possession d'armes constitue un crime punissable de la peine de mort. — Dublin n'est pas comprise dans la proclamation. — Le gouvernement est décidé à "donner la paix à l'Irlande".

(Cable de la Presse Associée)
Londres, 10. — La loi martiale a été proclamée par Dublin Castle, dans la ville et le comté de Cork, la ville et le comté de Limerick et les comtés de Tipperary et de Kerry.

Le premier ministre Lloyd George a déclaré à la Chambre des Communes aujourd'hui que le gouvernement avait l'intention de mettre fin à l'anarchie qui régnait depuis des mois en Irlande.

La ville et le comté de Dublin, bien qu'ils aient été la scène de nombreux incidents n'ont pas été compris dans le district de la loi martiale. Mais Lloyd George a déclaré aux Communes que si la situation s'aggravait la loi martiale y serait aussi déclarée.

En vertu de la proclamation, les personnes qui sans autorité possèdent des armes ou des uniformes non autorisés doivent se rendre dans une certaine période sinon elles s'exposent à être traitées devant une cour martiale et subir la peine de mort.

Le premier ministre a déclaré qu'il était convaincu que dans toutes les parties de l'Irlande la population était anxieuse d'avoir la paix et qu'il en était de même du gouvernement. A cette fin, dit le premier ministre, le gouvernement négociera avec les Sinn-Féiners qui ne sont pas coupables de crimes graves. Ces Sinn-Féiners auraient toute la protection désirée.

Le premier ministre a déclaré que le gouvernement n'avait d'autre choix que de continuer sa campagne contre "une petite minorité hautement organisée et désespérée, qui se servait du meurtre pour atteindre l'impossible et qui n'apporterait la paix ni à l'Irlande ni à la Grande-Bretagne."

LE JAPON SE DIT PRET A CEDER LE CHANTOUNG A LA CHINE

La Bulgarie sera admise à faire partie de la Société des Nations. — Le refus de Wilson cause un grand désappointement. — L'objection du Canada est entendue. — Les délégués sont fatigués.

(Cable de la Presse Associée)
Genève, 9. — Les principaux événements de l'Assemblée de la Société des Nations et aux commissions de la société ont été les suivants : désappointement à la suite de la réponse du président Wilson ; recommandation à l'effet que la Bulgarie soit admise à faire partie de la société ; fixation du 16 décembre par la commission des réparations pour la discussion sur la question des réparations ; élimination de la clause dans le rapport du comité technique au sujet de commissions permanentes de la finance, du transport et de la santé.

La déclaration officielle de la commission des réparations se lit comme suit : "La conférence des experts nommés par leurs gouvernements conformément à l'accord anglo-français du 6 novembre 1920, se réunira à Bruxelles le 16 décembre pour discuter le problème des réparations."

LA CHINE NE VEUT PAS NEGOCIER
Geneve, 9. — Le baron Hayashi, ambassadeur japonais à Paris, a déclaré à la Grande-Bretagne et chef de la délégation japonaise à l'Assemblée de la Société des Nations, a informé les correspondants que le Japon était prêt à restituer la province de Chantong à la Chine, mais que la Chine ne voulait pas consentir à négocier. Il ajouta que la seule condition qu'exigeait le Japon était que Kiao-Chau reste ouvert au commerce étranger.

LA BULGARIE EST ADMISE
Genève, 9. — L'admission de la Bulgarie dans la Société des Nations a été adoptée sur vote par la commission de l'admission des nouveaux Etats. Cette mesure a été prise après un rapport présenté par le maréchal Foch. Il déclarait que la Bulgarie avait fait de sincères efforts pour se conformer aux termes du traité. Même les pays de la "petite entente", qui ont été forts dans leur opposition à la Bulgarie, ont voté en faveur de son admission.

DESAPPOINTEMENT
Genève, 9. — La réponse négative du président Wilson à l'invitation de la Société des Nations de nommer un délégué non officiel pour coopérer avec la commission qui sera nommée par l'Assemblée pour discuter le désarmement, a causé un grand désappointement ici. Le désir des membres de l'Assemblée semble être de maintenir autant de points de contacts que possible avec les Etats-Unis et l'on a pensé que l'enquête sur le désarmement serait une occasion dont le président Wilson pourrait tirer profit sans s'engager.

Les décisions de M. Wilson concernant les frontières de l'Arménie n'ont pas été reçues ici. On pense, dans les cercles de la société que sa réponse a été plutôt envoyée à Londres ou à Paris, puisqu'elle est matière à considération par le conseil suprême allié plutôt que par la Société des Nations.

Le Canada, dont la délégation a fait une grande impression sur l'Assemblée s'est de nouveau affirmé par l'élimination de la clause concernant le rapport du comité sur les commissions permanentes des finances, du transport et de la santé. L'Assemblée inspirée par le fardeau des dépenses de la société et du bureau international du travail s'est rendu au désir du Canada.

Les délégués canadiens ont fait entendre qu'il était préférable de travailler avec des commissions temporaires jusqu'à ce qu'on puisse voir comment on pourrait agir avec des organisations spécialisées.

La prolongation de leur séjour à Genève commence à embarrasser les délégués. Ils font tout en leur pouvoir pour accélérer leur travail mais sans grand succès. Après deux jours entièrement passés sur le rapport du comité technique, le président Hyman, de l'Assemblée, a demandé instantanément aux délégués de faire leurs remarques dans les termes les plus courts.

Le président Hyman a tenu sur la tête des délégués la menace de deux séances tous les jours et d'avancer l'heure de la séance du matin d'une demi-heure. Nombre de délégués ont dû quitter Genève vendredi ou samedi de la semaine prochaine. Il reste cependant à disposer du rapport des comités sur l'admission des nouveaux Etats, sur le désarmement, sur les mandats et sur la cour internationale en outre de nombre de petites questions.

LE PLEBISCITE ET CONSTANTIN

(Cable de la Presse Associée)
Athènes, 10. — Le résultat officiel du plébiscite de la Grèce, dimanche, a donné 999,954 votes en faveur du retour de l'ancien roi Constantin et 119,383 contre. Les bulletins nuls ont été de 190 et 1062 bulletins ne portaient rien.

Lucerne, Suisse, 10. — L'ex-roi Constantin, dans un message au peuple américain aujourd'hui, dit qu'il se sent comme le président des Etats-Unis en ce qu'il a été élu par un vote populaire. Il réitère l'expression de ses bonnes intentions à l'égard de l'Amérique et des Etats-Unis et remercie le peuple américain de l'impartialité dont il a fait preuve.

LE JURY GOUTE A CETTE BOISSON

(Dépêche de la Presse Associée)
Trenton, 10. — Un jury qui jugeait le procès d'Edward Kuhn, de cette ville, accusé d'avoir volé cinquante et une caisses de whiskey valant près de \$4,000, a rendu un verdict de culpabilité après qu'un agent eut déclaré qu'il avait bu de la boisson et que c'était du vrai whiskey et que le jury se fut retiré avec une chopine de whiskey pour vérifier le témoignage de l'agent.

RILEY ET RYAN TROUVENT COUPABLES

(Dépêche de la Presse Associée)
Ottawa, 10. — Le département fédéral de la Santé a reçu avis que W. F. Riley, de Boston, et E. J. Ryan, de New-York, qui furent arrêtés le 25 novembre à l'arrivée du vapeur "Empress of France", à Québec, pour importation de narcotiques sans licence, ont été trouvés coupables devant la cour de police de la ville de Québec aujourd'hui et condamnés à une amende de mille dollars chacun et aux frais. Les drogues évaluées à une somme de huit à dix mille dollars ont été saisies par la Cour.

Par l'arrestation des deux prévenus par la gendarmerie à cheval, la police croit avoir mis la main sur les deux plus grands trafiquants de narcotiques. Ce n'est qu'en agissant promptement que la police a pu saisir les drogues. Elle croit que d'autres individus à bord de l'"Empress of France" aidaient les deux prévenus qui avaient pris des mesures pour cacher les narcotiques à bord du paquebot jusqu'à son départ.

REUNION LIBERALE DANS LA CAPITALE

(Dépêche de la Presse Associée)
Ottawa, 10. — L'hon. W. L. Mackenzie King a présidé aujourd'hui la réunion du comité exécutif libéral et les autres membres du comité d'assistance comprenaient l'hon. Sidney Fisher, l'hon. Chs. Murphy, l'hon. sénateur Wilson, de Montréal ; l'hon. Séverin Letourneau, de Montréal ; M. W. C. Kennedy, député de Windsor ; M. P. C. Larkin, de Toronto ; et M. A. Hardy, de Brockville.

L'Assemblée avait pour principale tâche le but d'étudier l'organisation des travaux de publicité du bureau libéral national à Ottawa, représenté par M. A. Haydon, secrétaire général. On a déclaré après l'Assemblée que les membres de l'exécutif se sont montrés enchantés du travail du comité libéral, et des députés qui l'ont accompagné dans sa tournée de l'Ouest.

M. Miller, de Regina, déclara que l'Ouest comparait à l'avantage du parti libéral, le travail et l'attitude de l'hon. M. King et ceux du premier ministre. L'hon. M. King a fait une bien meilleure impression sur la population de l'Ouest.

L'exécutif se propose de convoquer le comité national libéral au courant de janvier.

LES ETATS-UNIS VONT FAIRE UNE ENQUETE SUR LE CHOMAGE

Des informations seront prises dans soixante-cinq villes industrielles. — Les rapports seront connus vers le 15 janvier. — L'embargo sur la laine. — Réduction des salaires. — Fermeture des entrepôts de tabac.

(Dépêche de la Presse Associée)
Washington, 9. — Une enquête pour déterminer quel est le chômage dans soixante-cinq des principales villes industrielles des Etats-Unis a été annoncée aujourd'hui par le département du Travail. La nouvelle a été communiquée après une conférence du secrétaire Wilson avec neuf directeurs régionaux du service de placement américain.

Il ne prendra en considération que les maisons industrielles qui emploient au moins 500 employés. Les premiers résultats seront connus vers le 15 janvier. Des statistiques de chômage seront ensuite publiées deux fois par semaine.

Il a déclaré récemment que le service de placement procurait de l'emploi à 45,000 ou 50,000 personnes chaque mois.

EMBARGO SUR LA LAINE

Washington, 9. — Les représentants des producteurs de laine ont demandé aujourd'hui aux comités agricole du sénat et budgétaire de la Chambre l'embargo sur l'importation de la laine et des moutons. Cette loi est nécessaire, ont-ils dit, pour sauver cette grande industrie de la banqueroute.

"Nous sommes ruinés par l'importation de la laine et des viandes, a déclaré le Dr S. W. McClure, représentant de l'Association Nationale des Producteurs de laine, devant le Sénat. Il y a maintenant en entrepôt aux Etats-Unis 996,000,000 de livres de laine. C'est l'approvisionnement de deux ans. La laine importée de l'Argentine se vend aux Etats-Unis neuf sous la livre, tandis qu'il en coûte au producteur six sous la livre, pour la mettre sur le marché. Près de 95 p.c. de la tonte de l'année aux Etats-Unis n'est pas vendue."

Salt Lake City, Utah, 9. — Le congrès de l'Association des Eleveurs a adopté des résolutions demandant l'embargo immédiat sur la laine et les produits de la laine et l'imposition d'un droit d'importation suffisant pour équilibrer le coût de la production aux Etats-Unis avec celle des pays d'importation.

REDUCTION DE SALAIRES

Fall River, Mass., 9. — La Erco Mfg. Co., qui emploie 150 personnes à la fabrication de produits de déchets de coton, a annoncé une réduction de salaires de 15 pour cent aujourd'hui. Les employés ont reçu avis que s'ils n'acceptaient pas, l'usine serait fermée. Ils ont accepté. C'est une diminution de trente pour cent en deux mois.

LES PRIX DU TABAC

Owensboro, Kentucky, 9. — On craint des troubles ici par suite des conditions du marché du tabac, dont la baisse des prix menace de causer la banqueroute des fermiers du district de Green River.

Cinq cent producteurs de tabac se sont rendus en corps aux entrepôts de tabac en feuilles, après une assemblée ici aujourd'hui, et ont demandé que les propriétaires ferment leurs maisons tant que les prix ne seront pas meilleurs.

REGAIN DU MARCHE

New-York, 9. — Il semble que le flux du marché a viré et que les manufacturiers doivent se préparer soudainement à un regain du marché après le 1er janvier, a déclaré Stanley Sweet, représentant d'une grande fabrique de salopettes, devant la convention semi-annuelle de l'Association des Fabricants de Vêtements.

IMPOSSIBLE D'ACCEPTER LES CONDITIONS DE D'ANNUNZIO

Les ministres italiens tiennent une conférence aujourd'hui, au sujet de la situation à Fiume. — Lettre de conciliation du cardinal Gasparri. — Proclamation de d'Annunzio. — L'"Espero" passe à l'ennemi.

(Cable de la Presse Associée)
Rome, 9. — Le premier Giolitti, le ministre des Affaires Etrangères Sforza, le ministre de la guerre Bonomi et l'amiral Secchi, ministre de la Marine, ont conféré aujourd'hui sur la situation à Fiume. Au dire des journaux de Rome ils ont décidé qu'il était impossible de reconnaître la régence de Quarnero si d'Annunzio insistait sur ce qu'on donne à cette reconnaissance une signification annexionniste.

LETTRE DU CARDINAL GASPARRI

Fiume, 9. — Le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat du Pape, a écrit une lettre au maire de Fiume dans laquelle il conseille le règlement du différend entre les troupes de Gabriele d'Annunzio et le gouvernement sans effusion de sang. Rikardo Gigante, maire de Fiume, a répondu au cardinal que le gouvernement italien avait été fermement incliné à régler la question sans égard à la population de Fiume et que le sang répandu pour une cause juste portait toujours des fruits. Il ajoute qu'il suivrait d'Annunzio avec tous ceux qui lui demeureraient fidèles par tous les moyens et par toutes les entreprises.

d'Annunzio a publié une communication aujourd'hui dans laquelle il dit que personne n'a été autorisé à traiter avec le gouvernement si ce n'est son représentant à Rome et qu'il n'y aurait aucune relation officielle tant que le gouvernement ne reconnaîtrait pas son état.

La communication ajoute que toutes les rumeurs d'entente avec le gouvernement de Rome étaient sans fondement.

AUTRE GAIN

Londres, 9. — Un troisième navire de guerre italien, le torpilleur "Espero" s'est rendu aux troupes d'Annunzio à Fiume, muni d'une dépêche de Milan au "London Times."

DANS LES CAS D'EPUISEMENT LES PILULES MORO

pour les Hommes rétablissent les forces, guérissent les douleurs et rendent la confiance

SANS FORCE — ETOURDISSEMENTS
J'étais depuis deux ans sans force, avais des douleurs de reins, des étourdissements et étais souvent retenu au lit. Les Pilules Moro m'ont rendu la santé. Depuis quatre ans je dois à ce bon remède de me bien porter, malgré mon âge avancé. — M. Narcisse Chrétien, 75 rue Smith, Québec.

MAUX DE REINS
Je crois à l'efficacité des Pilules Moro parce qu'elles m'ont guéri de maux de reins que je ne savais comment traiter. Depuis je ne manque pas de remède ; j'en ai toujours à la maison pour y recourir au besoin. Je les recommande aussi à mes amis. — M. Jérôme Bérubé, 259, rue Cartier, Manchester-Est, N.H.

DIGESTIONS DIFFICILES
Après mes repas je me sentais lourd, porté au sommeil, avais des étourdissements et, parfois, des douleurs d'estomac, des maux de tête. Très faible, je fus obligé de me mettre sous les soins d'un médecin, mais je ne devins pas mieux. Ensuite j'ai eu recours aux Pilules Moro et quelques boîtes suffirent pour me remettre absolument. — M. Israël Laporte, Cap de la Madeleine, P.Q.

DOULEURS D'ESTOMAC
En deux ans je m'étais adressé à trois médecins pour me guérir de douleurs d'estomac, de maux de reins, de tête et d'un affaiblissement général, mais mon état ne s'était pas amélioré. Les Pilules Moro m'ayant été recommandées, elles m'ont ramené à la santé dans l'espace de trois mois. Maintenant c'est avec ce remède employé de temps en temps que je me maintiens les forces suffisantes pour être à mon travail tous les jours. — M. Alfred Daigle, St-Romuald, P.Q.

MAUX DE REINS
Six boîtes de Pilules Moro m'ont guéri de maux de reins dont j'ai souffert pendant deux ans et m'ont grandement fortifié. Deux médecins m'avaient auparavant traité, mais il n'y a eu que les Pilules Moro qui m'aient fait du bien. — M. Philias Gamache, 2 Coolidge, Lowell, Mass.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Elles sont aussi envoyées par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272, rue St-Denis, Montréal.

L'ARENA GARDENS EN CAUSE DEVANT LE JUGE LATCHFORD

Les avocats du club de hockey de la Ville-Reine, demande que la décision du juge Middleton, nommant un curateur pour l'Aréna soit renversée. — La cause est prise en délibéré.

(Dépêche de la Presse Associée)
Toronto, 9. — L'ordre du juge Middleton nommant un curateur de l'Aréna Gardens Ltd a été combattu par le club de hockey de Toronto, devant le juge Latchford, à Osgoode Hall, aujourd'hui. W. B. Smyth, C. R., et J. F. Boland comparaissent pour le club et E. C. Long pour la Toronto General Trusts Co.

Le juge a réservé sa décision sur les témoignages entendus. Il a déclaré qu'il ne pouvait voir comment le club de hockey de Toronto pouvait prétendre à des torts par la nomination d'un curateur. Ses droits pourraient être lésés comme contractant avec Percy Quinn pour l'usage exclusif de la glace.

Durant les plaidoyers, le juge Latchford, en réponse à une suggestion de M. Smyth, déclara qu'il n'aurait pas la boucherie de ce jeu et qu'il n'avait pas assisté à une partie de hockey depuis dix ou onze ans. "J'ai été témoin, dit-il, d'une boucherie de hockey à Ottawa une fois et je ne suis pas retourné à une partie de hockey depuis. J'ai vu une conduite brutale sur la glace tolérée et encouragée par la foule."

C'est un substitut de l'ancien amphithéâtre romain, dit M. Smyth. C'était pire, répliqua Son Honneur. Une déclaration financière fut produite démontrant que l'administration de l'Aréna Gardens au 31 octobre dernier accusait un déficit de \$50,637.98. Un affidavit fut présenté par Irving P. Rexford, de Montréal, gérant général de la Crown Trust Co. et trésorier de l'Aréna Gardens, dans laquelle il affirme que M. Livingstone, du club de hockey de Toronto, avait un jugement contre la compagnie qui s'élevait, avec les intérêts, aux environs de \$25,000. Il a une autre réclamation de \$100,000. On lui a offert de régler pour \$37,000. Si l'on ajoute cette somme au déficit démontré par les auditeurs, le déficit serait de \$87,554.17, moins \$17,000 mis de côté pour régler la réclamation de M. Livingstone. La valeur de l'Aréna Gardens est estimée à \$784,000, mais si la vente se fait forcement le prix sera bien inférieur. Si M. Livingstone obtient les \$125,000 qu'il demande, il est probable que toutes les actions de la compagnie y passeront.

LE BILL DE L'IMMIGRATION AU SENAT AMERICAIN

Le premier vote au sujet de la limitation à quatre heures du débat général sur le bill Johnson obtint une majorité de 151 à 9 voix. — L'importation de la main-d'oeuvre canadienne pour les récoltes.

(Dépêche de la Presse Associée)
Washington, 9. — Les partisans du bill Johnson destiné à interdire l'immigration aux Etats-Unis pour la durée de deux ans ont remporté toutes les escarmouches préliminaires à la Chambre aujourd'hui avec tant d'aise que l'adoption de la mesure leur semble assurée.

Le seul vote qui fut pris durant les deux heures de débat fut remporté par les avocats de la restriction de l'immigration par un vote de 151 à 9. Ce vote pris sur l'adoption d'une règle spéciale arrêtant que le débat général serait limité à quatre heures est considéré par les auteurs du bill comme l'indice de l'attitude de la Chambre. Les adversaires du bill ont cependant protesté.

Deux des quatre heures accordées au débat général avaient été prises lorsque la Chambre ajourna aujourd'hui.

Les deux autres heures de débat général suivront demain et les orateurs n'auront que cinq minutes chacun pour parler. Le président Johnson du comité sur l'immigration qui a rédigé le bill, a déclaré que les amendements retarderaient probablement le vote final jusqu'à samedi.

Le débat à la séance d'aujourd'hui a été divisé d'après accord entre le président Johnson et le représentant Baker, démocrate, de Californie, qui dirigeaient les forces favorables au bill, et les représentants Siegel, républicain de New York et Sabath, démocrate, de l'Illinois, leaders de l'opposition.

Les lignes de partis disparurent durant le débat. Par coïncidence vraisemblablement, la direction se divisa entre démocrates et républicains.

Le représentant Siegel demanda qu'un mécanisme de naturalisation suffisant soit établi de façon à ce que les aubains puissent devenir citoyens américains et recevoir l'encouragement dans cette direction. Il déclara qu'il y avait 76 points d'entrée sur la frontière canadienne et chacun n'a pas assez de personnel ni de médecins-examineurs. Seulement 23 médecins sont en devoir sur toute la frontière.

Le représentant Baker demanda si le Congrès n'était pas en faute en négligeant de faire en sorte que les stations d'immigration fussent mieux tenues. Il demanda que la question fût l'objet d'une enquête et que le comité d'immigration de la Chambre examine les conditions qui président à la naturalisation des aubains.

Le représentant Hayden, démocrate de l'Arizona, déclara qu'il était en faveur du bill pourvu qu'il fut amendé de façon à permettre l'importation de la main d'oeuvre canadienne et mexicaine dans le but d'aider les fermiers à faire leurs récoltes.

15 MILLIONS DESIRENT VENIR A LA CHINE

(Dépêche de la Presse Associée)
New York, 10. — Quinze millions d'hommes, de femmes et d'enfants de toutes les classes et de toutes les nationalités cherchent à passer aux Etats-Unis, au dire des rapports présentés par les représentants de dix-sept compagnies de transport américaines à Frederick A. William, commissaire de l'immigration à Ellis Island.

DESIRENT VENIR A LA CHINE

Les lignes de partis disparurent durant le débat. Par coïncidence vraisemblablement, la direction se divisa entre démocrates et républicains.

Le représentant Siegel demanda qu'un mécanisme de naturalisation suffisant soit établi de façon à ce que les aubains puissent devenir citoyens américains et recevoir l'encouragement dans cette direction. Il déclara qu'il y avait 76 points d'entrée sur la frontière canadienne et chacun n'a pas assez de personnel ni de médecins-examineurs. Seulement 23 médecins sont en devoir sur toute la frontière.

Le représentant Baker demanda si le Congrès n'était pas en faute en négligeant de faire en sorte que les stations d'immigration fussent mieux tenues. Il demanda que la question fût l'objet d'une enquête et que le comité d'immigration de la Chambre examine les conditions qui président à la naturalisation des aubains.

Le représentant Hayden, démocrate de l'Arizona, déclara qu'il était en faveur du bill pourvu qu'il fut amendé de façon à permettre l'importation de la main d'oeuvre canadienne et mexicaine dans le but d'aider les fermiers à faire leurs récoltes.

Les lignes de partis disparurent durant le débat. Par coïncidence vraisemblablement, la direction se divisa entre démocrates et républicains.

Le représentant Siegel demanda qu'un mécanisme de naturalisation suffisant soit établi de façon à ce que les aubains puissent devenir citoyens américains et recevoir l'encouragement dans cette direction. Il déclara qu'il y avait 76 points d'entrée sur la frontière canadienne et chacun n'a pas assez de personnel ni de médecins-examineurs. Seulement 23 médecins sont en devoir sur toute la frontière.

Le représentant Baker demanda si le Congrès n'était pas en faute en négligeant de faire en sorte que les stations d'immigration fussent mieux tenues. Il demanda que la question fût l'objet d'une enquête et que le comité d'immigration de la Chambre examine les conditions qui président à la naturalisation des aubains.

Le représentant Hayden, démocrate de l'Arizona, déclara qu'il était en faveur du bill pourvu qu'il fut amendé de façon à permettre l'importation de la main d'oeuvre canadienne et mexicaine dans le but d'aider les fermiers à faire leurs récoltes.

LA VILLE DE CORK RAVAGEE PAR LA TORCHE INCENDIAIRE

La partie centrale de Cork a été rasée par un incendie allumé par les militaires anglais. — Frisques de la soldatesque. — Dommages de deux à trois millions de livres sterling.

(Cable de la Presse Associée)
Dublin, 12. — La partie centrale de la ville de Cork a été rasée par le feu et le reste de la ville est en flammes.

La conflagration a suivi une embûche tendue aux militaires à Piliers Gross, samedi soir. Quatre personnes furent tuées et plusieurs autres blessées.

Trois civils ont été transportés de leurs maisons et tués.

L'incendie commença, il y eut des explosions de bombes. La population est frappée de panique.

Les édifices municipaux, la bibliothèque Carnegie et le Corn Exchange, qui couvrent une étendue considérable, ont été consumés par les flammes. Des tramways qui passaient dans les rues ont pris feu.

Une proclamation déclarant que le public doit se rappeler immédiatement que l'Irlande est en état de guerre avec les troupes anglaises a été émise sur la signature des officiers commandants des troupes de l'armée républicaine irlandaise dans le comté de Monaghan. La proclamation dit que des bandes armées dans le comté ont attaqué et tué des civils inoffensifs. Elle dit que ces bandes meurtrières seront traitées sommairement.

CADETS BLESSES
Dublin, 12. — Douze cadets auxiliaires ont été blessés hier soir dans une embûche à Cork à un demi mille des casernes, par des bombes lancées d'une voiture. Les assaillants se sont sauvés.

A Shankill, les militaires ont exécuté un raid contre un club. Wm Owens a été tué par une balle tirée du dehors par un inconnu.

Londres, 12. — S. G. Mgr Mannix, archevêque de Melbourne, Australie, interrogé par le représentant du "Sunday Times", au sujet de la trêve, a déclaré qu'il regretterait profondément que les événements aient pris une tournure qui reculait la paix plus que jamais. Il craint que le projet de trêve du gouvernement ne vienne que d'un parti et ne veuille dire qu'une abjecte reddition.

LES BOYAUX SONT COUPES

Belfast, 12. — On mande de Cork que les boyaux à incendie ont été coupés. Les pompiers ne peuvent plus rien faire. L'incendie fait rage sur une étendue de deux acres. Les façades des maisons ont été détruites par des bombes. L'îlot situé entre la

LE CANADA ADOPTERA-T-IL L'EMBARGO SUR L'IMMIGRATION ?

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Ottawa, 12. — Le problème de l'immigration s'aggrave à la suite d'une invasion du Canada et des Etats-Unis par des milliers de réfugiés du centre et de l'est de l'Europe. Aux Etats-Unis le mouvement est devenu si alarmant que le congrès s'en est occupé. Il se pourrait que le gouvernement canadien fasse la même chose à la prochaine session à moins que l'on ne trouve que les lois actuelles suffisent à faire face à la situation.

Durant les quelques derniers jours le ministère de l'Immigration a reçu nombre de télégrammes de différents endroits du Canada conçus la plupart dans les termes suivants :

"Les citoyens juifs de —, demandent instamment que les immigrants juifs actuellement dans le port aient la permission de demeurer en Canada. Des juifs en moyens remontrant au gouvernement des garanties de n'importe quel montant requis avec promesse qu'aucun juif au quel on aura permis d'entrer en Canada dans une période spécifiée ne deviendra à charge du public durant une période spécifiée."

Depuis ces immigrants de nouveau aux horreurs auxquelles ils ont échappé serait un crime contre l'humanité."

Les fonctionnaires du département de l'Immigration déclarent que des gens du centre et de l'est de l'Europe arrivent aux ports canadiens malgré des avertissements répétés.

Depuis la guerre toute la publicité dans les pays européens a été discontinuée et tous les efforts ont été faits pour décourager le mouvement en question. Les agents et les compagnies de transport connaissent la loi mais ils persistent à envoyer ces gens, sachant en beaucoup de cas qu'on ne leur permettra pas d'entrer en Canada. Lorsque ces immigrants sont retournés la compagnie doit les transporter de nouveau dans leurs pays d'origine à ses propres frais.

Le département traite tout le monde de la même façon sans égard à la race ou à la nationalité et permettrait à ces gens d'entrer en Canada c'est en encourageant d'autres à venir en dépit des règlements et au moment où les gouvernements provinciaux et les autorités municipales font face à une crise de chômage.

Refuser l'entrée à ces gens peut

LA GRECE VEUT CONSTANTIN

(Cable de la Presse Associée)
Athènes, 8. — Le cabinet a envoyé une note à l'ancien roi Constantin cet après-midi, pour lui annoncer que le plébiscite lui était favorable et que le peuple demandait son retour sur le trône.

ACCIDENT A ENRICO CARUSO

(Dépêche de la Presse Associée)

New-York, 12. — Enrico Caruso, ténor, s'est brisé un vaisseau sanguin dans la gorge en chantant à l'Académie de Musique, hier soir. La représentation a été interrompue.

L'accident qui n'est pas grave, est arrivé durant le premier acte de "L'Elisir d'Amore" mais le ténor n'arrêta pas avant la fin de l'acte. Un médecin dans l'assistance lui déclara qu'il était imprudent de continuer.

De plus, le sang empêchait la vocalisation du chanteur.

Le gérant, en congédiant l'assemblée, dit ce qui suit : "M. Caruso m'assure qu'il est prêt et même désireux de finir la représentation, si vous désirez qu'il le fasse. C'est à vous de décider."

"Non", fut la réponse de presque tout le monde dans le grand théâtre, qui était rempli.

L'hémorragie fut semblable à celle qui résulta de la rupture d'un vaisseau sanguin, pendant que Caruso chantait au Metropolitan Opera House, mercredi soir dernier, dit-on.

Enrico Caruso pourra chanter demain soir, a annoncé son médecin aujourd'hui. Ses amis qui craignaient que l'accident n'empêche le chanteur de monter sur la scène, pour quelque temps, sont assurés que l'accident n'aura pas de suite grave.

TRIBUNAL QUI RENVERSE SA DECISION

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Edmonton, Alberta, 12. — La division d'appel de la Cour Suprême de l'Alberta a donné le spectacle unique d'un tribunal qui renverse sa propre décision. Elle a décidé contrairement à une décision antérieure qu'un magistrat n'a aucun pouvoir de juger les causes sujettes aux clauses 180 et 181 de l'Acte du Revenu de l'Intérieur et d'imposer des amendes pour infraction à cet acte. Il peut envoyer l'accusé à un tribunal supérieur, tout simplement.

LES AGENTS ONT LES YEUX OUVERTS

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Boston, 12. — Wm. J. McCarthy, agent de la prohibition pour la Nouvelle-Angleterre, a déclaré aujourd'hui que mille huit cents personnes avaient été arrêtées et 500 automobiles saisies en transportant de la boisson, par les 80 agents de prohibition depuis le 1er juillet, entre New York et Boston. On fait surtout attention au Connecticut, dit M. McCarthy.

IL A DES REMORDS MAIS NE RESTITUE PAS

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Toronto, 12. — Un cas de conscience plutôt extraordinaire a été dévoilé à l'Hôtel de Ville ici, où l'on a reçu une lettre signée par le père d'un soldat qui fut tué en France, dans laquelle ce "père" déclare que les parents du jeune homme, il y a environ quatre ans, reçurent \$1,000 d'assurance sur la vie de leur garçon, sur la production de leur affidavit certifiant que le jeune homme avait résidé à Toronto six mois avant son enrôlement.

Dans sa lettre, le père exprime son regret et déclare qu'il lui est impossible de restituer le montant.

"Après avoir fait cette confession, dit-il, il me semble que ma conscience est libre et délivrée de toute faute."

TREMBLEMENT DE TERRE AU CHILI

(Dépêche de la Presse Associée)
Santiago, Chili, 12. — Des dépêches retardées mandent que plusieurs pertes de vie ont été causées par des éboulements considérables autour du volcan inactif Villarrica, province de Valdivia. Nombre de personnes ont été blessées.

Les éboulements ont été causés par de violents tremblements de terre dans les provinces du sud, jeudi et vendredi.

San Juan del sur, Nicaragua, 12. — Des tremblements de terre ont eu lieu à Choluteca, Honduras, ainsi qu'à León, Nicaragua. On ne rapporte aucun blessé.

Rév. A. C. Naaby, d'Independence, Iowa, écrit : "Nous avons souvent constaté la promptitude que le Novorodo du Dr Pierre donne, surtout dans les cas de grande fièvre. Nous ne voudrions pas manquer de ce remède dans notre maison. Dernièrement, un de nos enfants était devenu très malade, mais après avoir pris le Novorodo quatre jours, il était complètement guéri." Beaucoup de la vie, ont adopté ce simple et vieux remède herbeux comme médecine du foyer, parce qu'il est toujours sûr et infallible. On ne peut pas le procurer dans les pharmacies, mais il est distribué directement par Dr. Peter Farnley & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de droit au Canada. 86-1-G

LA MARINE MARCHANDE AMERICAINE EN L'ANNEE 1922

Elle dépassera les marines combinées de tous les autres pays, à part celle de la Grande-Bretagne. — 2,000,000 de tonnes sur les Grands Lacs. — 46 pour cent du commerce des nations étrangères.

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 12. — Lorsque le gouvernement aura terminé son programme de construction maritime en 1922 les Etats-Unis auront probablement un tonnage qui dépassera celui de tous les autres pays ensemble, à l'exception de la Grande-Bretagne, affirme le président Benson, du "Shipping Board", dans son rapport annuel rendu public aujourd'hui.

A la fin de l'année fiscale, dit le président, les navires marchands américains, appartenant au gouvernement et aux particuliers se chiffraient à 3,404 jaugeant 16,918,212 tonnes mortes, sans comprendre plus de 2,000,000 de tonnes sur les Grands Lacs.

Le programme de construction de navires de l'Etat comprend 2,315 vaisseaux jaugeant 13,675,711 tonnes mortes et à la fin de la dernière année fiscale, 2,070 vaisseaux jaugeant 11,622,361 tonnes mortes étaient terminés.

Durant l'année, 1,180 vaisseaux jaugeant 6,379,823 tonnes mortes ont été livrés, ce qui dépasse tous les records. Ils ont été construits sans surplus de travail et sans avoir recours à d'autres moyens extraordinaires pour hâter la production, dit l'amiral Benson.

"Il faut faire crédit de l'accomplissement du but de la Emergency Fleet Corporation, aux ouvriers des chantiers maritimes qui ont dépassé tout ce qui s'est fait antérieurement dans la construction maritime du monde, dit l'amiral.

Les vaisseaux américains naviguent sous 229 services séparés. Ils portaient 44,6 pour cent du commerce des nations étrangères, l'an dernier contre 9,7 pour cent avant la guerre.

La flotte du gouvernement au 30 vaisseaux d'acier naviguant aux quatre coins de la terre, soit 508 dans le nord de l'Europe et 126 dans le sud de l'Europe, 163 vaisseaux font partie du service trans-pacifique et 138 sur la côte de l'Amérique du Sud.

Dans le but d'étudier les formidables problèmes d'outremer, dit l'amiral Benson, l'organisation européenne du "Shipping Board" s'établit à Londres en juin 1919. Avant cette inauguration, les vaisseaux américains étaient lésés dans leurs droits, soit par l'incapacité ou la malhonnêteté des agents de compagnies qui veillaient sur eux. La nouvelle organisation a réduit de beaucoup le mouillage des navires européens en Europe.

Au cours de l'année le bureau a vendu 425 navires au chiffre de \$279,914,594, comprenant deux transports neufs en acier, 34 nouveaux navires en bois et 33 anciens transports allemands.

Le nombre de navires en bois durant avril était de 240. En juin il était de 170. Les navires-réservoirs ont transporté 3,641,362 tonnes d'huile durant l'année.

Presque tous les anciens transports allemands ont été vendus ou frétés avec option de vente. Onze ont été vendus durant l'année. On n'a pas disposé du navire autrichien "Martha Washington."

Plusieurs projets de lois seront soumis au vote des deux chambres, aujourd'hui, notamment le bill de secours aux fermiers et celui interdisant l'immigration pour un an.

FEUILLETON CHARGE POUR LES CHAMBRES AMERICAINES

(Dépêche de la Presse Associée)
Washington, 12. — Le sénat et la chambre se réuniront demain dans l'espoir d'adopter avant l'ajournement la première loi importante sur laquelle on votera à cette session du congrès.

Le sénat reprendra l'étude de la résolution du comité agricole demandant le rétablissement de la War Finance Corporation et l'octroi de crédits généraux aux fermiers par le système de la Réserve Fédérale. Le vote sera pris sur la résolution avant trois heures demain après-midi.

L'appel nominal sur la mesure sera précédé probablement par une tentative de rayer la clause ayant trait aux crédits par le système de la Réserve Fédérale pour la raison qu'ils ne sont ni nécessaires ni utiles.

D'après entente conclue aujourd'hui on s'attend à ce que la chambre procède rapidement au vote final sur le bill Johnson interdisant l'immigration. La mesure telle qu'amendée par la chambre en comité général interdirait l'immigration pour une période d'un an au lieu de deux comme il comportait d'abord lorsqu'il fut rédigé.

Les partisans d'une plus longue interdiction se sont organisés à des conférences tenues aujourd'hui pour éliminer l'amendement lorsque la mesure viendra devant la session régulière de la Chambre.

Le représentant Baker, démocrate de Californie, qui appuie le président Johnson, a déclaré ce soir qu'il espérait que les partisans de la mesure auraient assez de vote pour faire rejeter l'amendement. On compte sur l'adoption du bill.

Après avoir disposé de la loi de secours aux fermiers le sénat prendra la discussion du bill Gronna destiné à réglementer l'industrie de la mise en conserve, mesure laissée de côté à la dernière session. On pronostique un long débat. On disait aujourd'hui que plusieurs sénateurs préparaient des discours formels sur d'autres sujets, y compris les affaires internationales, ce qui pourrait faire dévier le débat du sénat d'ici à Noël, sur toute autre voie que celle de la réglementation de la laine en conserve.

La résolution Volstead rappelant la plupart des mesures de guerre a droit de présentation à la chambre après le bill d'immigration.

Le débat sur la résolution Volstead, par décision du comité des règlements, sera limitée à deux heures et les chefs de la chambre s'attendent à ce que la mesure soit adoptée avant la semaine.

L'adoption de la résolution destinée à secourir les fermiers ne mettra pas fin à l'étude du sénat sur les moyens d'aider les fermiers à faire face à la baisse des prix.

Le comité agricole du sénat continuera ses séances en vue de recommander d'autres mesures de secours. Plusieurs autres comités commen-

LA FRANCE NE SAIT ENCORE QUE DEMANDER A BRUXELLES

Les délégués français à la conférence des réparations s'en vont sans avoir de chiffres à présenter. — Les différents ministères auraient fixé la somme de 230,000,000,000 de francs.

(Cable de la Presse Associée)

Paris, 12. — Les délégués français à la conférence de réparations de Bruxelles partent sans avoir de chiffres exacts à présenter au nom de la France pour les dommages subis pendant la guerre, disent les journaux. Les différents organes cependant reconnaissent que la conférence de Bruxelles ne sera qu'un stage préliminaire et aura des résultats utiles, même si elle ne formule pas de propositions définitives.

Les estimés des différents ministères au sujet des dommages de la France seraient de 230,000,000,000 de francs, mais Louis Dubois, président de la commission des réparations, ne serait pas satisfait de la forme sous laquelle les documents ont été présentés et a refusé de les présenter à la commission de réparations.

C'est pour cela que l'on serait à refaire les chiffres mais ils ne seront pas prêts avant deux semaines. Quelques journaux mettent en comparaison le haut rang des autres représentants à Bruxelles avec les positions officielles des délégués français, MM. Geyssant et Seydoux, mais tous s'accordent à dire que la conférence de Bruxelles sera une réunion technique, il est juste d'envoyer des experts techniques. Les délégués français seraient des hommes capables, particulièrement M. Seydoux.

UN DRAME SANGlant SE DERoule SAMEDI, A SAINT-HENRI

Un jeune homme bien connu dans ce quartier est frappé de coups de couteau par un individu actuellement détenu à la Sûreté. — La victime est transportée à l'hôpital Western où son état est critique. — La tragédie.

Le quartier St-Henri a été le théâtre, samedi soir dernier, d'une tragédie qui pourrait avoir des suites fort graves. Un jeune homme, du nom d'Adrien Brière, a reçu trois coups de couteau et fut ensuite transporté en toute hâte à l'hôpital Western où les médecins considèrent son état comme critique. Le prétendu agresseur est actuellement confiné à la Sûreté, en attendant sa comparution ce matin devant le magistrat de police.

Le drame s'est déroulé samedi soir, vers 7 heures, dans un restaurant situé rue Bourget. Brière était entré dans l'établissement avec quelques amis, et tout semblait aller à merveille, lorsque tout-à-coup, un individu qui les avait précédés à cet endroit, entama une vive discussion avec Brière. De gros mots furent échangés, et finalement, les deux interlocuteurs en vinrent aux coups.

Les combattants s'acharnaient de plus en plus, quand, lorsque Brière allait prendre le "dessus", son adversaire se saisit d'un couteau de poche qu'il ouvrit en un clin d'œil, pour en frapper ensuite sa victime trois fois de suite, le blessant assez grièvement, à la figure, au bras droit et à la poitrine.

Brière s'affaissa dans une mare de sang, tandis que son agresseur, tentait de s'enfuir. Ceux qui avaient été témoins du commencement de la lutte s'étaient empressés d'avertir les autorités du poste No 17, de sorte que le lieutenant Arsénault, qui était alors en charge, ayant dépêché sur les lieux les constables Crisdel et Brabant, le fuyard tomba presque dans leurs bras à sa sortie de l'établissement, après avoir lancé au loin, l'arme dont il s'était servi.

Il fut promptement saisi au passage et maintenu en respect. Comme nous le disons plus haut, l'ambulance de l'hôpital Western fut mandée en toute hâte et transporta à cette institution le blessé. Il avait perdu beaucoup de sang et son état semblait désespéré. Cependant, il revint à lui et put raconter aux policiers, l'affaire telle qu'elle s'était passée.

Au cours de la journée d'hier, son état semble s'être empiré. Il a perdu encore beaucoup de sang.

Le prévenu comparaitra ce matin devant le magistrat de police, sous l'accusation d'assaut grave. Si l'état du blessé s'aggrave, il se peut fort bien que l'accusation serait aussi changée et qu'on l'accuse de tentative de meurtre.

La victime était des mieux connus dans le quartier St-Henri où la nouvelle de la tragédie s'est vite répandue et causa la plus vive anxiété parmi les résidents.

DEFECTON DE L'ARMEE ITALIENNE

(Cable de la Presse Associée)
Trieste, 12. — La première scission dans l'armée régulière italienne est arrivée samedi. Quatre chars armés sont partis d'Udine, dont trois ont réussi à atteindre le palais de Gabriele d'Annunzio, à Fiume.

Le quatrième char fut empêché d'arriver à destination par une sentinelle qui jeta des obstacles sous ses roues. Les pneus crèverent. L'équipage put se sauver et entrer à Fiume.

Le général Caviglia, commandant italien, est allé samedi à Abbazia, Istrie, connue comme la Nica de l'Italie, où il a eu une conférence avec les commandants qui combattent contre les troupes de d'Annunzio.

On déclare que le gouvernement a l'intention de lui envoyer un ultimatum au poète-soldat. C'est ainsi qu'on interprète la mission du général à Abbazia.

Des scènes de désordre se sont déroulées samedi à Fiume entre les membres des partis autonomes, ennemis déclarés de d'Annunzio, et les légionnaires. Les premiers ont adopté des résolutions contre le poète. On a aussi attaqué les socialistes.

L'ancien Conseil National a passé une résolution déclarant que ses membres demeureraient fidèles à d'Annunzio.

M. CRERAR CHOISI COMME CHEF

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Winnipeg, 8. — L'hon. T.-A. Crerar a été choisi officiellement comme chef du parti fermier-progrèsiste par le Conseil National d'Agriculture en congrès, ici, aujourd'hui. Le Conseil a aussi décidé de procéder immédiatement à l'union des organisations provinciales sous le parti fédéral agraire.

LE CANADA ET LE CONSEIL PRIVE

(Cable de la Presse Associée)

Londres, 13. — Une lettre paraît dans le "Times" de samedi sous la signature de Wallace Nesbit, F. Wagnast, Thomas Moss et Beville Clark, avocats, qui représentent actuellement des causes canadiennes devant le Conseil Privé. Ils déclarent que les opinions de John S. Ewart, C.R., d'Ottawa, récemment exprimées sur le sujet de la continuation des appels du Dominion au Conseil Privé, seraient méconformes par l'opinion publique ca-

ACTION DE \$1,000 CONTRE SPRACKLIN

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Windsor, Ont., 12. — Le juge M.J. de la Cour Suprême, à Sandwich, a pris en délibéré l'action intentée par O. E. Fleming, C.R., de Windsor, contre le révérend J. O. L. Spracklin, au montant de \$1,000, pour perquisition illégale à bord de son yacht, dans la soirée du 17 septembre.

L'INFLATION DU PAPIER-MONNAI

(Cable de la Presse Associée)
Vienne, 12. — Les presses de banque austro-hongroise imprime 2,000,000 de couronnes par heure, jour et nuit. En Autriche la circulation du papier-monnaie est évaluée actuellement à près de 24,000,000,000 de couronnes pour une population de 6,000,000 d'habitants.

DROITS D'AUTEURS AUX COLONIES

(Cable de la Presse Associée)
Londres, 12. — Le comité de direction de la Société des Auteurs et Compositeurs envoie G. Herbert Thring, secrétaire de la société en mission en Canada, au sujet de la question du copyright colonial et international.

LES ASSISES A ARTHABASKA

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Québec, 8. — Un terme spécial des assises criminelles pour le district d'Arthabaska, s'ouvrira probablement le 3 janvier prochain alors que, dit-on, plusieurs causes, qui ont été sur le rôle et ajournées seront entendues et un nouveau procès ajourné sera en cause sérieuse, qui a été décidée par le grand jury, lors du dernier terme.

aujourd'hui des liens de sang avec l'Ouest. Nous avons 20,000 Canadiens-français dans l'Alberta, 25,000 en Saskatchewan, 30,000 au Manitoba, sont

PAGE FEMININE

DEVANT UN CHRYSANTHEME

J'aime ton parfum mort de pétale blessé;
Ta couleur a des tons de trésor qu'on bouscule
Et tu me sembles être un jardin minuscule
Qu'un ouragan immense aurait bouleversé.

Quelles fureurs et quels effrois t'ont hériqué
Comme un fleur qui veut se battre et qui recule?
Et de ce labyrinthe où l'abeille circule
Quel Minotaure nain dessina le tracé?

L'homme ne comprend pas le caractère étrange
Qui fait que ta révolte est celle d'un archange;
Aux temps insoupçonnés de l'histoire, je crois
Que tu fus une fleur massive et solennelle...

Mais alors quel désir a fait passer sur toi
Cet immobile vent de folie éternelle?

Philibert de Puyfontaine.

CHRONIQUE FEMININE

Les rapports du physique et du moral

(Pour le Canada)

Le moral est la cause de nombreux états morbides. On conçoit aisément qu'une excitation nerveuse habituelle, par l'irritation chronique des centres nerveux, vienne à la longue, modifier la sensibilité générale. Or, le système nerveux tient véritablement les rênes de l'organisme. Si l'on songe qu'une terreur excessive, une soudaine angoisse, sont capables d'arrêter le cœur, de suspendre la respiration, de causer même la canitie immédiate de la chevelure; lorsqu'on voit le chagrin et la tristesse faire leur lit au cancer et aux affections du cœur; la frayeur causée par la vue d'un cadavre, provoquer cette terrible névrose, l'épilepsie; les déboires et le découragement, engendrer les maladies lentes et consomptives; les passions vives agir sur l'économie à la façon d'un poison corrosif; on comprend pourquoi il est difficile d'isoler, en médecine, ces deux éléments de l'homme-épiques, et d'établir un lien entre la nature, le physique et le moral.

Personne ne conteste le rôle pathologique joué par une (pine passionnelle) enfoncée dans le cerveau, pour la production des plus graves maladies du système nerveux, les névroses, la folie. Qui ne se souvient de la terrible manie du suicide qui sévit épidémiquement en Allemagne après l'apparition du "Wether" de Goethe? Les hypocondriaques ne meurent guère que d'une chose: la peur de mourir: "Et propter vitam, vivendi perdere causas".

John Hunter succomba à une angine de poitrine, causée par la crainte de devenir hydrophobe. Il est certain que la peur joue un rôle incontestable dans l'explosion des accidents rhumatismaux. L'hystérie succède fréquemment à un amour contrarié; la chorée ou danse de Saint-Guy, à une émotion vive et soudaine.

Tous ces faits s'expliquent fort bien par l'action brutale et traumatique sur les éléments nerveux. Ce qui est plus difficile à expliquer, c'est la modification des humeurs elles-mêmes, sous l'influence de causes morales. L'œuvre émotif en est une preuve: on a vu la jaunisse apparaître, en quelques minutes, chez des criminels écoutant la lecture de leur arrêt de mort; chez des financiers perdant subitement leur fortune; chez des ambitieux déçus à l'improviste, dans leurs espérances. Qui ne sait que la tristesse et les passions dépressives amènent l'anémie? J'ai parlé à l'heure des cheveux qui blanchissent, en quelques heures, par une violente peine morale. La colère cause la fièvre et "chauffe le sang" comme le dit très justement le vulgaire; elle peut tarir le lait des nourrices et troubler l'écoulement menstruel, aux grands périls et détriment de la santé générale.

Bien que le cœur soit aujourd'hui entièrement dépossédé de son titre ancien de centre affectif, cet organe subit évidemment le contre-coup des sentiments, gais ou tristes, violents ou tendres. Il gonfle pendant l'angoisse, bondit par la joie, frémit dans l'espérance. De là à admettre l'action de causes morales sur la genèse des affections du cœur physique il n'y a qu'un pas et la clinique l'a, dès longtemps, franchi. Le choc moral engendre d'abord un état nerveux, se traduisant par des palpitations. Mais celles-ci peuvent dégénérer — cela est prouvé — en hypertrophie et en maladies caractéristiques de l'organe. Toutes les émotions retentissent sur le système circulatoire. Un violent chagrin est un crève-cœur, dit le langage des proverbes. La tristesse vive, comme la joie soudaine — la joie fait peur! — amène une douleur précordiale, capable, parfois, d'aller jusqu'à l'hémorragie ou jusqu'à la syncope. Toutes les grandes passions se traduisent par de l'oppression et des battements cardiaques (vie politique, jeu, plaisirs, etc.).

Corvisart, le grand spécialiste du cœur, faisait jouer aux bouleversements sociaux un rôle immense dans la pathologie de cet organe; c'est aux émotions terribles de la période révolutionnaire qu'il rapportait la majeure partie des cardiaques de sa clientèle. La vie politique, ses querelles, ses inquiétudes, ses soubresauts de tous les instants, ont une action néfaste sur le cœur, surtout si le politicien est natu-

rellement congestif ou arthritique. Il serait aisé de dresser la liste lugubre des hommes d'Etat qui succombèrent à l'angine de poitrine ou à des lésions cardiaques...

S. C.

CAUSERIE MEDICALE

Hygiène de l'oreille.

(Pour le "Canada")

L'hygiène de l'oreille a une importance fondamentale. L'oreille est, en effet, le sens social par excellence, le véritable précepteur de la parole. L'oreille, que les poètes aiment à nommer "le chemin du cœur", est vraiment l'organe le plus immédiat de l'intelligence, selon l'heureuse définition de Bernardin de Saint-Pierre. Il est donc capital de maintenir, dans une fine intégrité, la fonction auditive. Or, la moitié au moins des cas de surdités dérivent de la négligence des lois de l'hygiène, surtout durant la tendre période de la première enfance. Que de sourds préparent pour l'avenir les maladrottes applications du corps, le catarrhe nasal chez le nouveau-né, les chutes sur la tête chez le nourrisson...

Dans la première enfance, il faut, tous les jours, laver les oreilles de l'enfant avec de l'eau bouillie et tiède, légèrement chargée de bicarbonate de soude. Il faut employer, pour cela, une tige de bois, garnie d'un peu de coton, et éviter surtout d'introduire dans le conduit auditif des corps pointus: le tympan, très sensible à cet âge de la vie, en serait facilement lésé. C'est principalement aux époques des poussées dentaires, qu'il faut surveiller chez les bébés l'état des oreilles. On évitera, au petit être, les refroidissements, l'humidité, les transitions brusques de température. Tout est aigüen chez le nouveau-né, et le froid est, du reste, à tout âge, le plus cruel ennemi des oreilles. Il faut également se garder de comprimer ces organes par un bonnet trop serré, comme le font trop souvent les mères, dans le but esthétique de rapprocher les oreilles de la tête. Enfin, on épargnera à l'enfant les bruits violents, dont les vibrations peuvent ébranler le nerf acoustique, chez lui fort sensible. Une surveillance attentive l'empêchera d'introduire dans ses oreilles des corps étrangers. On soignera immédiatement tout écoulement du conduit auditif, sans écouter les conseils des braves femmes s'écriant qu'il faut respecter cette "santé des enfants". Si l'on obéit à la mode absurde de percer les oreilles, il faut, pour cette petite opération, attendre quelques années; le tympan, tempérament naturel de l'enfant, cause fréquemment des inflammations graves du lobe percé, inflammation à laquelle succèdent les catarrhes les plus vicieux.

A mesure que l'enfant avance en âge, la sécrétion séborrhéique du conduit auditif augmente. Il faut continuer les soins de propreté, mais sans insister pour enlever toute cette sécrétion, dont le rôle protecteur sur le tympan et sur l'oreille profonde ne saurait être méconnu. Il faudra soigner avec sollicitude les angines et les caries de la jeunesse, d'où résultent si fréquemment des complications pour les organes auditifs. On surveillera l'état des oreilles, principalement dans les fièvres éruptives; rougeole, scarlatine, varicelle; dans la fièvre typhoïde et dans les maladies aiguës de la peau, telles que l'eczéma impétigineux (gouttes), etc. On prendra garde aux angines répétées et aux catarrhes chroniques des fosses nasales, qui retentissent volontiers sur les organes de l'ouïe.

Pour éviter, d'ailleurs, les catarrhes du nez et de la gorge auxquels le jeune âge est si prédisposé, il faut aguerir l'enfant aux variations météoriques, en lui coupant les cheveux courts et en lui laissant le cou découvert; en substituant les oreillers de crin à ceux de plume, en introduisant à l'orifice du conduit auditif une boulette de coton, non pressée, et qu'on aura soin de changer fréquemment. Une surveillance attentive empêchera l'entrée dans l'oreille des fragments de cire, substance qui s'y enfonce parfois profondément, et cause plus tard la surdité.

Certains insectes s'introduisent parfois dans les oreilles. Une injection tiède d'huile d'amandes douces tuera ces bestioles et les entraînera au dehors. Et surtout nous recommandons



A GAUCHE — Des Lanières sont appliquées sur le bord et la couronne rejoint le bord frangé qui rend ce chapeau pittoresque. A DROITE — Genre-foulard drapé, enroulé autour d'un turban très léger, ce voile est bordé de noir Chantilly.

de ne jamais mettre comme on le fait dans ce cas, de l'éther dans les oreilles!

Certains professions, les plongeurs, les artilleurs, sonneurs de cloches, menuisiers, fondeurs, lampeurs, chaudronniers, etc., pour éviter les effets déchirant que produit sur le tympan la compression de l'air, doivent prendre de grandes précautions, les canonniers ouvrent la bouche au moment des détonations; les ouvriers, exposés aux bruits excessifs, garnissent de coton leurs oreilles. Enfin, les verriers, boulangers, chauffeurs, mécaniciens de chemins de fer, aviateurs, etc., prendront les plus minutieuses précautions contre les brusques alternatives de température si nuisibles à l'organe de l'ouïe.

Docteur F.

CHRONIQUE DE LA MODE

Simplicité

(Pour le "Canada")

La vogue des longs vêtements nous permet de continuer à mettre les petites robes simples. Entre ces petites robes et le tailleur, la lutte est engagée. Actuellement le beau tailleur atteint des prix inabordablement élevés. On recherche les modèles discrets de "petites robes". Tel celui-ci: une simple chemise de gabardine, boutonnée de la taille au menton, coupée simplement d'une large ceinture bordée de perles; la même broderie garnit les côtés de la jupe et le bas des manches.

Pour toilette habillée, on fait couramment la robe en velours de couleur, ornée de galons de laine mohair. Sur le velours clair, les broderies de soutache noire sont très décoratives; sur le velours noir, la plus jolie garniture est encore la broderie de chenille noire. Le bleu marine s'emploie toujours beaucoup pour les robes simples; son ton s'harmonise à tous les autres et fait ressortir les broderies de couleur qui obtiennent en ce moment tant de succès.

La couleur à la mode est le bleu-roy; on la retrouve partout cet automne dans les robes et les chapeaux. Mêlée au noir, cette teinte est très heureuse.

Le satin noir, garni de bleu-roy, s'emploiera beaucoup cet hiver, surtout pour les toilettes d'après-midi; il fera concurrence au taffetas vert brodé. Le mélange bleu et noir partage le succès du mélange noir et blanc, toujours apprécié de nos élégantes.

Beaucoup de caprices dans la composition du tailleur. En général, la jaquette est longue, ample du bas, légèrement cintrée à la taille. Peu de ceinture. La ligne droite est seulement coupée de coutures disposées de façon plus ou moins originale. Les cols, hauts, ne ferment complètement; doublée de fourrure, ils peuvent se rabattre. Le grand chic, c'est de doubler entièrement la jaquette d'une belle fourrure dépassant au col, aux manches et au bas de la jupe.

Les pelletteries atteignent un prix si élevé que c'est déjà un luxe que de posséder une fourrure imitation! A ce compte, les fourrures en laine imitation, les peluches genre loutre, les tissus de laine copiant l'astrakan, le castor, la taupe, sont vraiment appréciées comme garnitures.

La nuance "capucine" est nouvelle pour le tailleur de velours de laine. Quant au tailleur fantaisie, il se compose de tissu à rayures disposées en tous sens. On voit fréquemment la jaquette rayée en travers posée sur la jupe rayée en long. On obtient un résultat curieux en rayant les robes de serge unie avec des rubans de velours de largeur différente.

La chèvre de Mongolie remplace souvent le singe sur les tailleurs de velours; on la pose aussi en franges sur les chapeaux. Dans une note plus large, les manteaux rappellent la silhouette des jaquettes; emmanchures

larges, cols fermés. On voit quelques manteaux droits sans ceinture, comportant sur le côté un panneau plissé partant des hanches. La plupart des manteaux conservent la ligne droite; ils sont à peine serrés à la taille par une ceinture cordelière. La forme cape est surtout réservée aux manteaux de fourrure. On porte aussi le manteau à pélerine partant des manches; ce genre, assez gracieux, rappelle les petits collets Henri II.

Comme tissus de manteaux, c'est toujours la gabardine, la serge, le velours de laine, la bure, l'écossois, les tissus à rayures. Très joli le velours de laine fantaisie de teinte vive ou encore ce nouveau velours de laine à rayures gracieuses ton sur ton. Comme garnitures, des piqûres, des rubans de cuir, des tresses, des applications de peau bridée.

Les premiers froids ont fait apparaître les toquets si pratiques et si faciles à porter. Il convient d'adopter un de ces jolis bonnets Renaissance, taillé dans une soierie bleu sombre, rehaussée de briderie d'argent et de perles d'acier. Nos fillettes sont rentrées en classe. Pour elles, voici tout un choix de manteaux et de robes en serge bleue, simplement ornés aux poches et aux revers, soit d'une broderie de couleur claire, soit d'un dépassant de peau ou de toile cirée, soit de quelques boutons de nacre. Avec cette toilette, un petit chapeau de peau noire et blanche bien enfoncé jusqu'aux yeux.

PENSEES D'UN POETE HINDOU

Ce que vous êtes, vous ne le voyez pas, ce que vous voyez n'est que votre ombre.

Ma journée est finie et je suis semblable à la barque tirée sur le rivage, l'écoute la danse harmonieuse des vagues dans le crépuscule.

Quand je ne serai plus, puissent mes pensées venir vers vous comme la lumière attardée du crépuscule au bord du silence étoilé!

Ce sont les larmes qui gardent à la terre son sourire fleuri.

Rabindranath TAGORE.

CONSEILS PRATIQUES

Laissons de côté, cette semaine, les colifichets et voyons quelque recette pratique d'entretien et de nettoyage des étoffes et fourrures.

Dégraissage. — Nettoyer avec du son chauffé, et frotter avec les mains les parties grasses, surtout celles qui ont été touchées par les cheveux. Recommencer à plusieurs reprises, mais bien secouer et brosser avec une brosse douce, pour chasser le son. Peigner ensuite doucement, avec un peigne aux dents très écartées, et les poils collés ou froissés reprendront leur aspect normal.

Fourrures claires. — Etendre la fourrure sur une table et la frotter d'abord avec du son humecté d'eau chaude, en se servant d'une flanelle. Frotter ensuite avec du son sec, au moyen d'un tampon de mousseline, puis avec de la magnésie. Brosser vivement, toujours dans le sens du poil. Quelques personnes remplacent le son sec par de la farine.

Fourrures sombres. — Chauffer dans une casserole du son nouveau, en prenant garde de ne pas le brûler. Quand il est bien chaud, frottez-en toute la fourrure en répétant plusieurs fois l'opération. Secouez la fourrure et frottez-la vivement, jusqu'à ce que tout le son soit tombé.

Entretien des fourrures. — Les mettre au soleil, si possible, plusieurs jours; les battre, les visiter et les plier sur une grande table couverte d'un linge pour éviter les faux plis; réunir en un paquet les objets de même nature, les envelopper d'un linge et fermer le paquet en cousant le linge. Faire une deuxième enveloppe en papier collé.

Fourrures mouillées. — La fourrure doit être étendue sur une table, puis saupoudrée entièrement d'acide borique, qu'on laisse ainsi toute la nuit.

Le lendemain matin, l'acide borique a complètement fait disparaître l'eau et la poussière qui s'étaient fixées à la fourrure. Brosser alors

avec une brosse douce, en suivant le sens des poils, pour lui rendre tout son brillant.

Gants de coton et de laine. — Ces gants se lavent à l'eau et au savon, comme les chaussettes. On peut les repasser pour les étirer et leur rendre les plis du neuf.

Gants de peau. — Tremper légèrement dans l'eau un morceau de flanelle, qu'on passe aussitôt sur du savon en poudre; frotter ensuite les gants, tendus sur les doigts ou sur les baquettes. Essuyer avec un flanelle sèche. Le lait mélangé d'un peu de carbonate de soude, remplace avantageusement l'eau.

Autre procédé. — Tremper les gants pendant une minute dans la benzine, les égoutter légèrement, les étendre sur un linge et saupoudrer de féculé de pommes de terre. Enlever ensuite la féculé à l'aide d'un chiffon de fil.

Gants clairs. — Les nettoyer sérieusement à l'essence minérale; si les gants restent ternes, on les frotte une seconde fois avec le même liquide, augmenté d'un peu de talc en poudre, qui leur rendra leur brillant primitif. Les laisser quelques heures à l'air, jusqu'à ce que l'odeur de l'essence soit entièrement partie.

Gants ordinaires. — Le mélange suivant convient pour la plupart des gants qui n'ont pas de couleurs délicates:

Savon en poudre . . . 250 gr.
Eau de javelle . . . 165 gr.
Ammoniaque . . . 10 gr.
Eau . . . 150 gr.

Imprégner de ce liquide des morceaux de flanelle dont on frotte les gants, jusqu'à ce qu'ils soient nettoyés.

Gants blancs glacés. — Pour les gants glacés, on mélange du blanc d'Espagne à de la benzine, de façon à former une crème très fluide, dont on frotte vigoureusement les gants. Ceux-ci, une fois bien secs, sont frottés avec une flanelle et battus jusqu'à ce qu'il ne reste plus aucune trace de blanc d'Espagne. Bien les étirer ensuite.

Micheline.

LA CUISINE

Potage à la belle fermière. — Faites roussir des carottes et des raves, ajoutez un verre de vin blanc qu'on laissera réduire en le faisant bouillir pendant un quart d'heure. Ajoutez des pommes de terre coupées, de la laitue, des choux de Bruxelles, des pois et asperges, des petits haricots et des choux-fleurs. On mouille le tout avec du bouillon.

Canard aux petits pois. — Préparez et faites revenir le canard; quand il aura pris couleur, saupoudrez-le de farine, faites un roux; mouillez de bouillon; remettez le canard dans la casserole, avec une pinte de pois moyens; ajoutez un bouquet garni, une pointe d'ail, une pointe de persil, salez, poivrez, faites cuire à petit feu et servez.

Champignons sautés aux croûtons. — Sauter des champignons avec beurre, persil, ciboule; ajoutez une pincée de farine et mouillez de consommé; quand la sauce est réduite, étalez le bouquet, liez avec des jaunes d'œufs et de la crème; ajoutez une pincée de sucre; prenez la croûte de dessus d'un pain mollet; beurrez-la en dedans et dehors; faites-la dorer sur des cendres rouges; versez dedans le ragoût de morilles et servez.

Boules aux fruits sans sucre ou douillons normands. — Faire une pâte avec trois quarts de farine et un quart de beurre (ou de margarine), un œuf (que l'on peut supprimer à la rigueur), du sel et l'eau nécessaire pour faire une pâte ferme. Bien travailler cette pâte, et la faire reposer deux heures si l'on veut. Pour la façon: Prendre un petit morceau de cette

PRESERVEE D'UNE VIE DE SUPPLICES

Et d'une grave opération, par l'emploi de "FRUIT-A-TIVES"



Mme M. J. GORSE

3928 rue Union, Vancouver, C.A.

"J'ai enduré tous les symptômes des maladies féminines, avec constipation chronique et maux de tête continus. J'avais des douleurs dans le bas des reins et dans les côtes. J'ai essayé divers remèdes sans effet, puis je suis allée consulter un médecin qui m'a conseillé l'opération. J'ai refusé.

Alors, j'ai commencé à prendre "Fruit-a-tives"; tout de suite, je me suis sentie mieux, et ce médicament aux fruits a fait disparaître toutes mes douleurs et souffrances. Ce qui m'a délivrée de tous mes supplices, c'est le magnifique remède aux fruits "fruit-a-tives".

Mme M. J. GORSE.

50c la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens ou envoyé, franc de port, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa, Ont.

pâte, en faire une boule; l'aplatir dans la main. Poser sur ce rond de pâte une poire non pelée, relever les bords et presser pour couvrir la poire jusqu'à la queue qui doit dépasser. Quand toute la pâte est utilisée, mettre les boules un peu espacées sur une toile, pour le cas où elles éclateraient si la couche de pâte est trop mince. Faites cuire au four. Pour les boules aux pommes, procéder de même.

LE MARI IDEAL

Il existe, au Japon, une revue qui porte un fort joli titre: Choukouvo Gohano, c'est-à-dire: La dame vertueuse. Or, cette revue a ouvert une enquête parmi ses lectrices pour savoir quelles sont les qualités du mari idéal. Et en voici le résultat:

1. Il ne doit pas être avare;
2. Il ne doit pas trop s'occuper de sa toilette et de son apparence;
3. Il doit avoir l'aspect viril;
4. Il ne doit pas être familier avec les dames;
5. Il doit s'exprimer avec clarté;
6. Il doit être de décision prompte;
7. Il faut qu'il ait un idéal;
8. Jamais il ne doit se montrer dans la cuisine;
9. Jamais il ne doit critiquer la coiffure ou l'habillement d'une femme;
10. Il ne doit pas perdre son temps à raconter aux femmes quels sont ses goûts particuliers;
11. Il ne doit pas s'adonner à la boisson;
12. Il ne doit pas être fat;
13. Il ne doit pas être trop jaloux.

Et cela suffit à donner pleine satisfaction à la jeune ménagère qui doit sans doute être parfaite en ce qui concerne la cuisine, la revue en question ne parle pas.

L'ESPRIT FRANCAIS

Dumas fils, dans "Un père prodigue", a écrit cette phrase mélancolique: "Ce qu'il y a de triste, ce n'est pas d'être vieux; c'est de n'être plus jeune".

LA SANTE FAIT JOUIR DE LA VIE

LES PILULES ROUGES

Pour les Femmes Pâles et Faibles ramènent Force et Santé



Mme D. Héneault

FAIBLESSE, RETOUR D'AGE

Déprimée par un gros chagrin, je passais des nuits entières à ne presque pas dormir. Toutes sortes de malaises se faisaient sentir et je craignais beaucoup la pa-

ralysie à cause d'engourdissements dans les bras et les jambes. J'avais souvent des indigestions; l'estomac fonctionnait lentement et était rempli de gaz. Tout ceci m'inquiétait surtout à cause de la période critique qui s'approchait pour moi. J'ai employé les Pilules Rouges pendant un an et ma santé s'est rétablie. Je me sens aujourd'hui aussi bien qu'une jeune fille. — Mme Damien Héneault. Arctic, R.I.

FAIBLE ET AMAIGRIE

J'étais si faible et si souffrante depuis deux ans que je devais passer la plus grande partie de la journée au lit. Tout le monde me pensait en convalescence et me condamnait à mourir; aussi j'étais grandement déprimée et je n'étais plus que l'ombre de moi-même. Si j'essayais de manger un peu, j'étais prise d'étouffements. Les remèdes que j'avais employés avaient été inutiles, mais en

me servant des Pilules Rouges qui me furent conseillées, ma santé s'est rapidement améliorée. Jamais je n'aurais pu louer ce remède. — Mme Oscar Paielement, 2780, rue Clark, Montréal.

RELEVAILLES

TARDIVES

Après la naissance d'un enfant j'étais restée très faible et, malgré beaucoup de soins, je n'étais pas complètement remise, et je me traînais pour arriver à faire un peu de ménage. J'avais des maux de tête tous les jours et une lassitude constante, un élanement dans le dos. Bien des nuits je ne pouvais dormir tant je me sentais nerveuse. De plus l'estomac, et les intestins fonctionnaient mal et c'étaient des gaz, des gonflements et des palpitations. Encouragée par plusieurs amies, je décidai de prendre des

Pilules Rouges voyant le peu de résultat des remèdes déjà employés, et je fus heureuse, après quelques semaines, de remarquer que j'étais plus forte, puis de mieux en mieux disposée. Une quinzaine de boîtes de Pilules Rouges m'ont ramenée à la santé. — Mme Louis Dufault, 38a, rue Olivier, Sherbrooke, P.Q.

CONSULTATIONS GRATUITES tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 274, rue St-Denis, Montréal. Les femmes malades qui ne peuvent venir voir notre médecin, sont invitées à lui écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

L'ASSEMBLEE DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS FERA DILIGENCE

Cette semaine, afin de permettre aux délégués de partir avant dimanche prochain. — Pierre d'Achoppement dans le traité bolivo-chilien. — Deux séances par jour.

(Cable de la Presse Associée)
Genève, 12. — On s'attend à ce que la cinquième semaine de l'assemblée de la Société des Nations fasse diligence pour terminer son travail et permettre aux délégués de partir pour dimanche prochain.

Les débats ont tiré en longueur sur presque toutes les questions mais avec les deux séances quotidiennes de cette semaine on espère trouver du temps pour permettre aux délégués de prononcer les discours qui traitent dans leurs poches.

Les délégués se sont opposés à la limitation du nombre des orateurs sur un sujet. Le tribunal international sera la première grosse question de la semaine. Le comité a finalement arrêté un accord sur son rapport, mais un accord en comité ne veut pas

toujours dire accord sur le parquet de l'assemblée.

On espère cependant disposer du rapport du comité demain.

Bien que l'assemblée ait jusqu'ici passé ses plus fortes crises, on craint que la semaine prochaine n'apporte avec elle une situation très dangereuse. On fait de suprêmes efforts au comité général de l'assemblée pour éviter la question du traité bolivo-chilien.

LE DRAPEAU BRITANNIQUE EST BRANDI AUX YEUX DE M. BLONDIN

L'idée Libérale-Conservatrice, par son confrencier, rappelle à son hôte d'honneur, samedi soir, le respect dû à l'étendard "jadis troué de balles." — Un incident qui a produit son effet. — M. Blondin plus que jamais pour la conscription.

Dans un effort comme il ne nous avait pas habitude depuis longtemps, M. Blondin est venu, samedi soir, en petit comité, tendre la branche d'olivier, au nom du gouvernement Meighen, à la province de Québec. Le ministre des Postes avait pris soin de venir faire "appel à la grande armée de l'honneur et du devoir, à celle qui s'est révélée à nous dans toute sa plénitude au cours des deuils et des sacrifices suprêmes de la guerre", dans une réunion intime de l'idée Libérale-Conservatrice, alors que la grosse pièce à l'affiche était plutôt une conférence d'un jeune avocat, M. Michaud, sous le titre symbolique de "Servir". L'auditoire ne pouvait se composer, dans ces circonstances, que de chauds et ardents partisans de l'armée tory, et il va sans dire, nécessairement clairsemés.

Le représentant de la race canadienne-française dans le "gouvernement fédéral", a fait une revue du passé. Il n'a pas cru devoir remonter plus haut qu'à 1911, cependant. Mais M. Michaud s'était auparavant, chargé de rappeler un souvenir piquant des luttes anti-navales de l'hôte d'honneur de la soirée. Comme M. Michaud énumérait en effet les grandes causes que la jeunesse doit servir de nos jours, il eut une mention spéciale pour le drapeau britannique que M. Blondin voulait trouver de bales en 1910, et l'allusion, toute indirecte qu'elle fut, n'en fut pas moins saisie, provoquant quelques rires sur des lèvres ironiques. M. Blondin, d'habitude si friand de félicitations et d'éloges, n'aima certes pas les propos du jeune confrencier, puis, que ses remarques à l'égard de ce dernier se résument en plus ni moins à zéro. Le vieux proverbe subsistait une nouvelle confirmation: Il ne faut jamais parler de corde dans la maison d'un pendu.

Tout en ne regrettant pas l'œuvre du gouvernement Borden, se félicitant même de la loi de conscription, M. Blondin n'en a pas moins dénoncé indirectement les tactiques auxquelles ce gouvernement a eu recours pour se maintenir au pouvoir en 1917. Le ministre des Postes a eu le courage d'admettre que la prospérité et même le maintien de la Confédération dépendent absolument de la bonne entente entre les deux grandes races du Dominion. Il a oublié de mentionner dans quelle mesure les préjugés soulevés par son gouvernement ont sapé les bases de notre constitution, mais il a osé dire: "Ayons la franchise d'admettre que la politique du passé, sans mentionner un parti plutôt que l'autre, a été trop souvent une débauche d'invectives entre les groupes de la famille canadienne, et devant les déshastres que ce procédé a accumulés, ayons la sagesse de le bannir de notre vie nationale."

Pour montrer aux Canadiens-français la façon dont ils doivent se servir pour obtenir leurs droits, le ministre des Postes a commencé par expliquer que la Confédération "a été et sera encore longtemps un essai, une tentative de vie de famille". Ses auteurs, dit-il, ont laissé la solution des conflits possibles aux principes d'éternelle vérité et d'immuable justice qui sont au cœur de tous les hommes. "C'est dans le cœur et dans la conscience de nos concitoyens d'autre race et d'autre croyance, plus que dans les statuts et les papiers parlementaires, que sont les meilleures garanties de notre avenir."

Sans doute afin de garantir la valeur de sa théorie, M. Blondin rappelait immédiatement après "la sincérité du patriotisme absolu" libéral de sir Robert Borden, "absolument libre de tous préjugés de race ou de religion". Et c'est pourquoi, a-t-il ajouté, "aujourd'hui que la calme se fait la figure de l'homme politique

LES OUVRIERS FERONT PLACE AUX MACHINES

(Dépêche de la Presse Associée)
New-York, 8. — Les manufacturiers de 38 États, du Canada et du Mexique se sont réunis ici aujourd'hui pour l'ouverture de la 24e convention semi-annuelle de l'Association internationale des Manufacturiers de vêtements. On a discuté de la réduction du coût de l'administration et de la production par l'introduction de machines perfectionnées.

LA VICTIME EST DE MONTREAL

(Dépêche de la Presse Associée)
New-York, 8. — Le corps d'un individu mort hier soir après avoir respiré du gaz à un studio situé au No 6 de la 14e rue, a été identifié ce soir comme étant celui de Charles McDonald, 30 ans, écrivain, 105 rue Crosse, Montréal. L'identification a été faite par son frère, Horace Gustave McDonald, 235, ouest, 11e rue. Le défunt est venu s'établir à New-York, il y a environ six mois.

LA CULTURE DU COTON EN EGYPTÉ

(Cable de la Presse Associée)
Londres, 8. — Le sultan d'Égypte a signé un décret restreignant de tiers la plantation du coton en 1920, mande une dépêche du Caire au "London Times". Le décret interdit aussi la culture du coton dans le bassin du Haut Nil, si ce n'est où existe l'irrigation.

LA HOLLANDE Y PRENDRA PART

(Cable de la Presse Associée)
La Haye, 8. — Le général Pop, ministre de la guerre, a ordonné aujourd'hui la mobilisation de 100 volontaires qui seront parties des troupes qui seront envoyées par la Société des Nations pour surveiller le plébiscite de Vilna.

CHEF DU PARTI EN ONTARIO

(Dépêche de la Presse Associée)
Toronto, 12. — George G. Halloway, député d'Hamilton-Est, a été choisi samedi comme chef ouvrier à la chambre ontarienne.

QUATRE ENFANTS BRULÉS VIVANTS

(Dépêche de la Presse Associée)
Sault-Ste-Marie, 10. — Quatre enfants d'un à huit ans respectivement, ont été brûlés à mort, hier soir, dans l'incendie de la maison de ferme d'Archib Brown, à 14 milles de St-Jean. Quatre autres enfants se sont sauvés. Le feu a été causé par une lampe.

CONGÉDIES POUR AVOIR PRIS CONGE

(Dépêche de la Presse Associée)
Trois-Rivières, 9. — Quelques centaines d'hommes et de femmes, employés à l'usine de la "Wabasso Cotton Co" sont sans ouvrage ce matin. Ils ont été renvoyés par la compagnie pour ne pas avoir travaillé hier, congé pour les catholiques.

LE DETECTIVE MITCHELL SERAIT A MONTREAL

(Dépêche de la Presse Associée)
Toronto, 9. — La police ignore encore quel est le sort d'Ambrose J. Small. Le détective Mitchell n'a pas vu Doughty depuis plus d'une semaine. Il serait actuellement à Montréal. Le chef Dickson a déclaré qu'il ne savait où le détective était au moment. "Il peut être à Montréal, Chicago ou New-York, a-t-il déclaré.

AUX CLUBS DE RAQUETTES

Les clubs de raquettes sont priés de prendre note d'adresser toutes correspondances concernant le club de raquettes "La Casquette" au secrétaire-correspondant, Raoul Ducharme, 88 Parc Lafontaine. Adresse du secrétaire-trésorier Arthur Dépatie, 402A St-James. Président, Chas. Chamberland, 302 St-James.

Les clubs sont priés de faire parvenir les adresses de leurs nouveaux officiers, pour références.

DORVAL 40 P. C., DE LA CONSTRUCTION

(Dépêche de la Presse Associée)
Ottawa, 12. — La part de la paroisse de La Présentation au coût de l'érection des barrières à la traversée de Côte de Liesse, près de Dorval, a été fixée par la commission des chemins de fer à dix pour cent. Dorval payera 40 pour cent.

HAMMILL SERAIT A FORT WORTH

(Dépêche de la Presse Associée)
Ottawa, 12. — John T. Hammill, président de la maison Murphy-Gambie, l'un des plus grands magasins à rayons de cette ville qui a été disparu depuis plus de cinq semaines, est à Fort Worth, Texas, États-Unis. C'est Hammill lui-même qui le dit dans une lettre à sa famille.

On affirme que son état de santé laisse à désirer.

On a cherché Hammill dans tout le pays depuis sa disparition, après l'heure du souper, le 11 novembre. Mme Hammill part demain pour Fort Worth.

VETERANS MECONTENTES

(Dépêche de la Presse Associée)
London, 9. — De trois à quatre cents anciens combattants paraded dans les rues de Londres parce que les patrons ne leur ont pas donné la préférence des positions.

LE RETRAIT DE LA CAUSE DESPATIE TREMBLAY

(Dépêche de la Presse Associée)
Londres, 9. — La Presse Canadienne apprend de source digne de foi que des efforts se font pour faire retirer la cause d'annulation de mariage Despatie-Tremblay du Conseil Privé, mais qu'ils n'ont pas influencé le conseil parce que ce dernier n'en a pas le pouvoir. On dit que le déclin dans la proclamation du jugement est en partie due à la récente maladie du lord chancelier.

L'ARMENIE SERAIT BOLEHEVISTE

(Cable de la Presse Associée)
Constantinople, 8. — Des dépêches non confirmées annoncent que toute l'Arménie est devenue bolcheviste. Un soviét aurait été établi et la George suivrait l'exemple.

NOUVEAU RECORD DE S. LECOINTE

(Cable de la Presse Associée)
Paris, 12. — L'aviateur Sadie Lecoite a brisé aujourd'hui le record de la vitesse en avion, en faisant quatre kilomètres en 46 secondes, soit 194,5 milles à l'heure. Lecoite s'exerçait à Villa Coubly.

GRAVE ACCIDENT DE TRAMWAY

(Cable de la Presse Associée)
Kansas City, 12. — Six personnes ont été tuées, cinq autres gravement blessées et nombre d'autres blessées plus ou moins gravement se sont dans un accident de tramway. Le garde-moteur perdit le contrôle d'un grand tramway qui descendit une côte et capota, à l'angle de la 27e rue et de la Grande Avenue.

LE PRIX DU PAPIER SERAIT DE 6 1/2 SOUS LA LIVRE EN 1921

Des délégués canadiens sont actuellement en pourparlers à New-York, avec les éditeurs américains. — L'Europe approvisionne le marché américain. — Faux pas de la "Mead Company" en fixant son prix à 7 sous.

(Dépêche de la Presse Associée)
New-York, 12. — Les représentants de plusieurs compagnies de papier et de pulpe canadiennes en vue sont arrivés à New-York et tiennent une série de conférences privées avec quelques éditeurs américains. On n'a pu se procurer de détails au sujet des questions qui y ont été discutées. On est cependant porté à croire que la question du prix du papier pour 1921 a été discutée.

Les importations récentes de papier des pays scandinaves font prévoir que les pulperies canadiennes vont rencontrer une concurrence sans cesse grandissante sur le marché américain. On rapporte que plusieurs grands éditeurs américains qui ont fait des contrats à long terme, lors de la crise, s'attendent à une baisse des prix à la suite de l'augmentation des importations européennes et regrettent de s'être tant hâtés.

La G. H. Mead Co., qui distribue aux États-Unis les produits des moulins Abitibi et Spanish River, a annoncé la semaine dernière que le prix sur contrat pour les premiers six mois de 1921 serait de sept sous.

La compagnie d'exportation de pa-

pier canadienne qui agit comme agent de vente américaine pour la plupart des autres grands moulins canadiens n'augmentera pas son prix actuel de 6 1-2 sous pour le premier trimestre de 1921. L'International va garder son même prix, tandis que la Great Northern a renouvelé tous ses contrats pour toute l'année à 5 sous.

Les délégués canadiens intéressés dans le commerce d'exportation au Canada opinent que le mouvement de hausse de la Mead Co. va avoir de mauvais effets sur les ventes canadiennes aux États-Unis. Ils font remarquer que le papier suédois et japonais se vend actuellement 6 1-2 sous aux États-Unis et que d'autres sources approvisionneront le marché.

L'offre étrangère existe encore à New-York pour 1921 et l'on est porté à croire que plusieurs éditeurs américains vont jeter les yeux sur l'Europe pour s'y approvisionner si le prix canadien monte à sept sous.

Le fait que la majorité des compagnies canadiennes sont satisfaites de 6 1-2 sous la livre indique que le mouvement de la Mead Co. a été malavisé. C'est ce que croient plusieurs fabricants de papier canadiens.

L'ELECTION DE 1917 FUT UNE MANIPULATION BIEN ORGANISEE

L'hon. Charles Murphy, ancien secrétaire d'Etat, parle du vote militaire de 1917 et de la façon dont il a été honteusement manipulé. — Allocution de MM. S. W. Jacobs, M.P., et du président, L.-B. Cordeau.

L'hon. M. Charles Murphy, ancien secrétaire d'Etat dans le gouvernement Laurier, a fait dérouler, samedi, devant les membres du Club de Réforme, toutes les péripéties des élections de 1917 et les turpitudes qui ont marqué le scandale du vote des soldats.

On sait comment plusieurs députés, vétérans de la scène parlementaire, ont perdu leurs sièges par le vote militaire que le gouvernement Borden a contrôlé à sa guise, et suivant les besoins des localités. Les votes des soldats ont été répartis ici et là fin d'assurer l'élection des candidats du gouvernement.

Avec son éloquence persuasive et son expérience de vieux parlementaire, l'hon. M. Murphy a beaucoup intéressé les nombreux convives qui s'étaient rendus au lunch-causerie et ces derniers lui ont fait une belle ovation.

M. S. W. Jacobs, député de la division George-Etienne Cartier, remercia le confrencier, sur l'invitation du président. Il rappela sa science politique et la longue expérience qu'il a acquise au cours de sa carrière.

M. L.-B. Cordeau, président du lunch et il présenta le confrencier en quelques phrases bien senties. M. Cordeau a fait allusion à la part active prise par l'hôte d'honneur à la grande convention libérale nationale de 1919, à Ottawa, disant que cela lui avait attiré les remerciements de tous les libéraux.

L'hon. M. Murphy inaugura ses remarques par quelques mots en français pour remercier les libéraux de Montréal de lui avoir fourni l'occasion de les rencontrer dans les salons du Club de Réforme, organisation politique qui a accompli à Montréal une œuvre d'éducation politique qui lui attire les plus vifs éloges. Il fait ensuite allusion à la tournée politique de l'hon. M. King, dans l'ouest et dit qu'il a un message à transmettre aux libéraux de la métropole. Cette tournée, dit-il, a été un succès sous tous les rapports et le chef du parti libéral a été reçu en triomphateur partout où il est passé. Ce succès, et le résultat des élections en Colombie-Anglaise devraient certainement suffire pour répondre que le parti libéral est toujours de l'avant à ceux qui prétendent le contraire. L'ouest garde toujours fidèlement en son cœur le souvenir de Laurier et il témoignera, à la prochaine occasion, de sa fidélité et de son attachement aux principes libéraux. On apprécie et on se rappelle ce qu'il a fait au Canada durant ses quinze années de pouvoir.

A la prochaine élection, le peuple ne se laissera pas bernier par le cri lancé par M. Meighen : qu'il n'y a que la question du tarif à discuter et sur laquelle donner un verdict. Non, la protection ou le libre-échange ne sera pas la seule question à décider ; le peuple devra avant tout se prononcer sur le record passé du gouvernement Borden-Meighen. Les torys essaient de s'emparer encore une fois du pouvoir en jetant le peuple dans la confusion, mais ils ne réussiront pas à détourner l'attention populaire du régime impérialiste que nous avons depuis 1911. Le parti libéral a également une politique tarifaire, basée sur les mêmes principes que celle qu'il avait adoptée en 1895 : tarif pour procurer les revenus nécessaires. C'est cette politique qui nous a valu les quinze années de progrès et de pros-

périté dont le Canada a joui avant 1911. Le parti libéral ne s'est jamais départi de cette politique.

Il faut absolument détruire cette opinion que le libre-échange ou la protection sera la seule question sur laquelle le peuple devra donner son verdict aux prochaines élections. Le parti libéral a un passé dont il n'a pas à rougir et sa politique tarifaire, maintes fois exposée, l'assurance de tous les concours sincères et patriotiques. M. Fielding disait en quelques mots la synthèse de cette politique tarifaire: "Je suis un libre-échangiste modéré et sain. Si les manufacturiers veulent être raisonnables, nous en sommes."

Abordant le sujet de sa causerie, l'hon. M. Murphy déclara que la dernière élection fédérale était une élection assurée avant qu'elle n'ait été tenue. Le peuple en a eu la preuve par les accusations portées sur le parquet de la Chambre, lesquelles n'ont pu être contredites par le gouvernement. Les torys avaient donné le droit de vote à leurs amis et l'avaient enlevé à ceux qui l'avaient déjà exercé. L'exemple le plus frappant du résultat de ces élections est la défaite de l'hon. M. Oliver, un vétéran de l'armée politique canadienne. Cependant, des électeurs durent parcourir des vingt milles en voitures avec des froids de 20 degrés en bas de zéro, pour aller enregistrer leur vote qui ne pouvait aucunement changer la balance. Voilà une élection consciencieusement gagnée, disaient les torys.

L'orateur rappelle les fortes accusations portées par M. Joseph Archembault à la face du cabinet ; et cependant, lors de sa tournée électorale M. Meighen avait l'audace de dire qu'aucun scandale n'était venu flétrir le régime Borden, mais le premier ministre se trompait beaucoup.

Le grand scandale de l'élection de 1917 réside dans le vol et la manipulation qu'on a faits du vote des soldats outremer. M. Borden avait un agent électoral à Boulogne et d'autres en Angleterre qui ont organisé la machine électorale avec laquelle le gouvernement savait devoir conserver le pouvoir. Un service de tous les jours avait été établi entre la France et l'Angleterre pour mieux contrôler le vote des soldats.

L'hon. M. Murphy donne lecture de nombre de lettres et de télégrammes pour prouver l'exactitude de ses déclarations. Il montre comment on partageait les votes dans les comités qui n'étaient pas certains ; sir Robert Borden même a bénéficié de cette loi extraordinaire en s'appropriant 100 votes pour son comté. C'est une honte, dit-il, de voir le premier ministre mêlé à une telle fraude pour se faire élire.

"Voilà l'élection de 1917, une élection honnêtement gagnée", dit M. Murphy.

Les télégrammes, cablogrammes et lettres publiés au sujet des élections de 1917 prouvent que le gouvernement était plutôt anxieux de gagner les élections que de remporter la victoire militaire, ce dont il se souciait fort peu. Dans l'un des cablogrammes, on anticipait une victoire facile mais on portait une attention toute soignée aux deux élections des honorables Borden et Reid, les deux apôtres du vote militaire. Tout cela est connu de l'ex-premier ministre, M. Borden, qui a tout endossé avec complaisance. M. Murphy rappelle le cri poussé par nos patriotes de 1917: Win the

CONSTANTIN ENTRERA A ATHENES, DIMANCHE PROCHAIN

(Cable de la Presse Associée)
Athènes, 12. — Sur Athènes, aujourd'hui, flottaient les drapeaux de toutes les nations. Les derniers détails pour la réception du roi Constantin et de sa famille ont été arrêtés. La famille royale partira de Venise mercredi à bord du navire de guerre "Averoff" qui sera rencontré au large de l'île de Milo dimanche par le prince George. Le roi arrivera à Athènes dimanche après-midi et sera escorté par la cavalerie. Il se rendra au vieux palais d'où il haranguera la foule, du balcon.

Le cabinet donnera sa démission et un nouveau, probablement présidé par Rhallis, sera nommé. M. de Billy et le comte de Granville, ambassadeurs de la France et de l'Angleterre, n'ont pas encore reçu avis de quitter Athènes. On projette d'emprunter de l'argent aux États-Unis pour maintenir le roi sur le trône.

CONSTANTIN A PLIE BAGAGES

Lucerne, 12. — Les préparatifs du départ de l'ancien roi Constantin et de sa famille pour Venise, mardi prochain, sont presque terminés. Les effets de la famille royale consistant en 230 malles et boîtes ont été transportés à la station de chemin de fer ce matin.

Le roi Constantin et sa famille feront le trajet dans un wagon spécial qui sera attaché au train régulier. Le roi et sa famille ont été photographiés par un groupe de photographes des journaux aujourd'hui.

LES NEGOCIATIONS VONT CONTINUER

(Dépêche de la Presse Associée)
Washington, 12. — Le différend au sujet des anciens câbles allemands qui menaçait de rompre la conférence des communications internationales en séance ici a été pallié aujourd'hui à une séance plénière tenue à la secrétaire d'Etat américaine. Les négociations entre les cinq puissances alliées et associées seront continuées.

AURA-T-ON DES INFIRMIERES DE RAGE JAUNE ?

(Dépêche de la Presse Associée)
Vancouver, 11. — Un conflit entre Orientales et infirmières blanches s'est élevé ici et l'hôpital Général a décidé de ne pas permettre l'enseignement des infirmières jaunes tant que le problème n'aura pas été résolu. Deux camps se partagent l'opinion. On dit d'un côté que 10,000 Orientaux résident à Vancouver. Les infirmières blanches ne veulent pas se consacrer à leur soin. De plus, les infirmières jaunes pourraient accomplir beaucoup de bien dans leur pays au cas où elles y retourneraient. Pour qu'on refuse cet enseignement lorsqu'on accorde aux jeunes filles jaunes l'entrée des high schools et des universités ? L'autre camp dit que ce serait troubler l'harmonie dans le personnel des infirmières. C'est l'opinion du surintendant de l'hôpital.

LE CHOMAGE A TERRENEUVE

(Cable de la Presse Associée)
St-Jean, Terre-Neuve, 12. — Un représentant des aciéries canadiennes est parti d'ici aujourd'hui pour Montréal, dans le but de recommander la reprise partielle du travail aux mines de fer de l'île Bell, près d'ici. Seulement 600 mineurs étaient employés depuis quelques jours, après 2,000 en temps normal. On s'attend à ce qu'il recommande que 1,000 hommes soient employés.

Le chômage cause du malaise et le premier ministre Squires, à son retour d'Angleterre, a visité Montréal et demandé aux aciéries d'augmenter la production de leurs mines. Elles ont envoyé un représentant ici à la suite de cette demande.

L'ELECTRIFICATION DES VOIES FERREES

(Cable de la Presse Associée)
Paris, 12. — On a projeté depuis des années l'électrification des divers systèmes de chemins de fer français, mais la réalisation n'en a commencé que depuis quelques temps seulement. Quelques milles de voies ferrées ont

War! — (Gagner la guerre) — avec lequel ils ont mené la lutte. Les torys d'Ottawa représentent bien une bande typique d'impérialistes. Ils en ont donné maintes fois la preuve, soit devant les délégués de la presse impériale, soit devant le congrès des Chambres de commerce de l'empire, etc. Mais d'autres hommes sont venus dire que nous étions une nation et qu'à ce titre nous avions bien le droit de régler nous-mêmes nos propres affaires, que le Canada devrait avoir ici la dernière cour de justice au lieu de l'avoir de l'autre côté de l'océan.

M. Murphy termina sa causerie en rappelant le souvenir de ceux qui avaient laissé leur vie sur les champs de bataille et dont le verdict avait été si honteusement manipulé, et il exprima l'espoir de voir à la tête du pays des hommes de courage et de volonté qui sauraient nous redonner l'ère de justice et de liberté qui sont les deux grands principes du libéralisme.

On dit que ce sont les dernières photographies qui seront prises de la famille royale en Suisse.

Les membres de la maison de Constantin sont mystifiés par le refus attendu du gouvernement grec de permettre au professeur Georgios Streit et à Pappagoupoul, conseillers de Constantin de retourner en Grèce.

On prédit ouvertement que M. Gounaris et d'autres hommes d'Etat grecs de l'ancien régime Constantin vont quitter volontairement la Grèce dans le but de ne pas nuire aux relations amicales entre la Grèce et les nations alliées.

Le roi Constantin et la reine Sophie vont faire d'importantes réformes en Grèce. Ils seraient plus démocratiques qu'avant leur départ pour l'exil. L'ancien roi demandera l'amélioration des conditions du travail et de l'agriculture et le soulagement du paupérisme. La reine Sophie se mettrait à la tête d'un mouvement en faveur du suffrage féminin.

Constantin a demandé au gouvernement grec d'envoyer des missions en Grande-Bretagne, aux États-Unis et en France pour exposer la situation grecque sous son vrai jour devant le monde. Il espère encore que les alliés vont continuer leur appui financier à l'armée grecque à Angora. Le but de sa visite au front, immédiatement à son arrivée, serait de prouver aux alliés son influence sur l'armée.

LE CANADA EST ENCORE LE PARADIS DU CHASSEUR

Quoique des milliers d'originaux, d'ours, de chevreuils et de caribous aient été tués au Canada au cours des dernières années, la chasse au gros gibier est encore très abondante dans tout le pays et continuera sans doute de l'être pendant de nombreuses années, grâce aux sages lois édictées pour la protection du gibier. Chaque saison voit, il est vrai, disparaître beaucoup de magnifiques pièces, tant dans les épaisses forêts des Provinces Maritimes, de Québec et de l'Ontario, que dans les régions montagneuses de la lointaine Colombie-Anglaise, mais il faut en croire les guides et les guides-chasse, gens qui sont sans contredit les mieux qualifiés pour se prononcer en cette matière, l'accroissement naturel des diverses espèces, pare encore facilement aux trouées que fait dans leurs rangs la carabine du chasseur.

Les immenses régions boisées qui forment une large proportion du territoire national offrent au gibier des repaires où il peut se multiplier en liberté et trouver facilement la nourriture dont il a besoin pour subsister. Ce gibier se divise en un nombre considérable de variétés, depuis l'original géant, véritable roi de la faune d'Amérique, jusqu'au plus petit quadrupède à poil, dont la fourrure est souvent recherchée avec avidité pour la confection des vêtements. Faire ici la nomenclature de la faune canadienne serait certes trop long, mais qu'il suffise d'énumérer les principales catégories de gros gibier, qui attirent chaque année chez nous des "memoranda" de presque tous les pays du monde. Le caribou, l'ours noir, l'original et le chevreuil abondent dans le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Ontario et le Québec, tandis que l'Albérta et la Colombie-Anglaise donnent asile aux gigantesques ours gris, à l'ours brun, à l'original, au caribou, au chevreuil, au big-horn, à la chèvre des montagnes, au puma, etc. Parmi ces derniers, il en est un dont l'espèce sera peut-être éteinte avant longtemps, mais qui restera dans la mémoire des hommes comme l'un des plus terribles mammifères de la Création. Celui-là, c'est l'ours gris ou "grizzly", que ne brave souvent pas impunément le plus habile chasseur.

Il existe dans les montagnes Rocheuses, autour de Banff et Lac Louise, un immense territoire érigé en Parc National, dans les limites duquel, afin de conserver le gibier et faciliter sa multiplication, il est strictement défendu de tirer un coup de fusil. C'est par conséquent un endroit idéal pour ceux qui, à l'affût, préfèrent à la carabine le plus silencieux camera. Chasser avec ce dernier appareil est devenu un sport auquel s'adonnent aujourd'hui même les plus enragés sportsmen, car il requiert encore plus d'habileté que l'autre, qui permet d'abattre ses pièces à plusieurs centaines de verges de distance. Le gros gibier est abondant dans ce Parc et les touristes qui visitent la station balnéaire de Banff ou le joli Lac Louise, situé un peu plus à l'ouest, ont toutes les chances de pouvoir rapporter chez eux les plus magnifiques trophées... photographiques qu'il soit donné de voir.

LA QUESTION DES CABLES ALLEMANDS EST INSOLUBLE

Les délégués des cinq puissances associées ne peut donner de suggestion sur la disposition des câbles sous-marins allemands saisis par la Grande-Bretagne, la France et le Japon en 1911.

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 8. — Les recommandations des délégués des cinq puissances alliées et associées, qui ont pris part à la conférence préliminaire des communications internationales, recommandations qui seront présentées pour approbation à la conférence de toutes les nations, telles que rendues publiques ici aujourd'hui par la secrétaire d'Etat, démontrent que la question des anciens câbles allemands saisis par la France, la Grande-Bretagne et le Japon en 1914, demeure encore sans solution. C'est l'une des principales questions que la conférence aura à régler.

On a proposé qu'un conseil des communications électriques soit établi. Ce conseil comprendrait des représentants de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Italie, du Japon et des Etats-Unis, et quatre représentants choisis par les autres puissances, lesquels composeraient le personnel de la conférence des communications générales. Ce conseil se réunirait fréquemment et aurait des pouvoirs consultatifs. Ses fonctions seraient d'encourager l'amélioration des moyens de communications et l'échange du trafic.

La conférence a décidé de maintenir le bureau central à Berne et de lui conserver ses fonctions actuelles de chambre de compensation pour l'échange général d'informations relatives aux communications.

Quant à la rédaction d'un code de lois internationales des communications, il fut décidé de proposer entre les puissances, un accord qui empêcherait l'octroi de droits exclusifs sur la pose des câbles ou des stations radio-graphiques qui ne font qu'empêcher le développement des communications. On a proposé la rédaction d'un code international pour les câbles sous-marins en temps de guerre. Ce code sera préparé à une conférence spéciale qui sera tenue à La Haye ou au prochain congrès des communications mondiales.

Des résolutions adoptées serviront au perfectionnement des communications entre les principaux alliés. Le projet anglais sur l'amalgamation des conventions radiographiques et télégraphiques a servi de base à la discussion, dit-on, mais dans le projet qui a été finalement arrêté, chaque délégué se réservait le droit de faire les modifications qu'il voudrait à la conférence mondiale.

LA GUERRE A COUTE PLUS DE 24 MILLIARDS AUX ETATS-UNIS

C'est ce qui ressort du rapport présenté aujourd'hui par le secrétaire du trésor Houston. — Les dépenses de la commission de la paix ont été de \$1,651,191.09.

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 8. — Le coût net de la guerre aux Etats-Unis a été fixé par le secrétaire du Trésor Houston, aujourd'hui, à \$24,010,000,000. Ceci, dit-il, représente les dépenses "ajustées" du trésor, non compris les autres dépenses qui n'ont pas de relation avec la poursuite actuelle de la guerre durant la période allant du 6 avril 1917 au 30 juin dernier.

Les dépenses totales du gouvernement durant cette période, non compris les dépenses des postes prises sur les revenus postaux, ont été de \$38,830,512,895, démontrent les chiffres du Trésor. De ce montant, \$10,078,844,087 ont été obtenues en taxes et en revenus provenant d'autres sources que des emprunts.

M. Houston dit qu'il faut déduire \$9,523,000,000, montant prêt aux

gouvernements étrangers, parce que ces prêts seront remboursés et ne peuvent être considérés comme dépenses réelles. Le secrétaire fait aussi d'autres déductions se chiffrant à près de \$4,500,000,000 qui représentent un surplus dans le coût de l'administration pour trois années et trois mois où l'administration était plus coûteuse qu'en temps normal.

Le président Wilson a présenté au Sénat aujourd'hui une mesure spéciale donnant les dépenses totales de la commission de la paix américaine durant son séjour outre-mer.

Les dépenses totales ont été de \$1,651,191.09 du 1er décembre 1918 au 4 décembre 1920. Le montant payé est de \$1,703,712.06, mais les remboursements et les gains sur le change ont réduit ces chiffres de \$52,520.97.

M. ROWELL FAIT DES SIENNES A LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

Il jette à la face des délégués que le Canada a payé cinquante mille hommes à la cause de la diplomatie européenne. — Les Etats-Unis ne peuvent participer au travail de la société. — Le Luxembourg et la Finlande admis comme membres.

(Cable de la Presse Associée)

Genève, 8. — La plus vive émotion a été causée aujourd'hui par l'hon. N. W. Rowell, du Canada, qui exprime ses vœux sur la diplomatie européenne de façon qui a étonné les vieux diplomates.

Un violent débat s'éleva au sujet de la recommandation du comité sur les organisations techniques que l'assemblée propose aux gouvernements d'établir sous les auspices de la société trois nouvelles organisations, des finances, du transport et de la santé, avec conférences annuelles sur ces sujets.

M. Rowell s'y objecta pour la raison qu'il était impossible pour les pays éloignés d'envoyer leurs meilleurs hommes outre-mer quatre fois par année pour assister à l'assemblée et aux conférences. Il déclara que le résultat serait de placer ces organisations sous l'influence européenne. L'assemblée, dit-il, devrait s'occuper de ces questions.

Le Canada, dit-il, croit que ces questions ne devraient pas tomber sous le contrôle européen. "Cinquante mille soldats canadiens sous le sol de la France et des Flandres, est le prix que le Canada a payé à la diplomatie européenne, s'écria-t-il à l'étonnement de toute l'assemblée et à l'épouvante de quelques délégués.

M. Arthur Balfour et M. Fisher ressentirent manifestement ce coup de botte d'une colonie anglaise; ils demeurèrent sans mouvement dans leurs sièges pendant le reste du débat, la figure grave. Lord Robert Cecil, représentant de l'Afrique Sud, adoucit de façon délicate le coup porté par M. Rowell en disant que tout en appuyant la déclaration du délégué canadien, il croyait que M. Rowell était trompé en supposant que ces organisations tomberaient sous le contrôle de l'Europe.

Plusieurs délégués dirent à M. Rowell que ses paroles avaient causé une toute autre impression que celle qu'il avait l'intention de créer. Le délégué canadien prit de nouveau la parole pour déclarer qu'il n'avait pas eu l'intention d'attaquer les hommes d'état européens et plutôt que de blesser, il préférait retirer ses mots.

LES ETATS-UNIS NE PEUVENT ACCEPTER

Washington, 8. — La réponse du président Wilson à l'invitation du comité des Nations de la Société des Nations, qui s'est retirée la semaine dernière de l'assemblée de la Société des Nations, à Genève, est arrivée à Paris, ce midi. Le reste de la délégation est demeuré à Genève.

Washington, 8. — La réponse du président Wilson à l'invitation du comité des Nations de la Société des Nations, qui s'est retirée la semaine dernière de l'assemblée de la Société des Nations, à Genève, est arrivée à Paris, ce midi. Le reste de la délégation est demeuré à Genève.

Washington, 8. — La réponse du président Wilson à l'invitation du comité des Nations de la Société des Nations, qui s'est retirée la semaine dernière de l'assemblée de la Société des Nations, à Genève, est arrivée à Paris, ce midi. Le reste de la délégation est demeuré à Genève.

Washington, 8. — La réponse du président Wilson à l'invitation du comité des Nations de la Société des Nations, qui s'est retirée la semaine dernière de l'assemblée de la Société des Nations, à Genève, est arrivée à Paris, ce midi. Le reste de la délégation est demeuré à Genève.

LE GOUVERNEMENT FEDERAL REJETTE CES RESPONSABILITES

Le ministère du travail déclare qu'il appartient aux municipalités et aux gouvernements provinciaux de chercher une solution au chômage. — Plus de distinction entre les vétérans et les autres sans-travail.

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Ottawa, 9. — Le gouvernement fédéral donne son attitude au sujet du chômage en Canada dans une déclaration qui a été publiée ce soir par le bureau du ministère du travail. C'est en résumé l'affirmation que les plus intéressés dans la question sont les municipalités et les provinces et que le problème doit être solutionné par conséquent par les municipalités et les provinces. Le gouvernement fédéral ne devrait accorder son aide que lorsque le problème devient trop difficile dans les localités. Le gouvernement canadien, y est-il dit, est consentant et anxieux de faire le nécessaire pour aider les organisations locales à résoudre le problème du chômage mais il ne peut prendre les obligations qui appartiennent en propre à une municipalité ou à une province.

Par l'entremise du département du travail le gouvernement fédéral sera heureux de coopérer avec les autorités provinciales aussitôt que la nécessité s'en manifestera et par l'entremise du département de la réintégration dans la vie civile il continuera à donner une attention spéciale aux soldats invalides totalement ou partiellement.

De même, dit la déclaration, il ne peut plus y avoir de distinction reconnue entre les anciens combattants physiquement en parfaite santé et les autres sans-travail. Les anciens combattants invalides totalement ou partiellement doivent continuer à recevoir une attention spéciale.

En commençant la déclaration établit que le gouvernement s'est tenu au courant de très près au sujet du chômage et a fait en son possible pour parer à l'inévitable crise du commerce. Le service de placement opéré coopérativement par les autorités provinciales et fédérales a procuré de l'emploi à plus de 600,000 hommes et femmes depuis mars 1919. Jusqu'à septembre 1920, le Canada absorbait bien son surplus de main-d'œuvre. Les seuls points d'où l'on recevait des plaintes étaient Toronto, Victoria et Vancouver. A ces trois endroits l'on a offert 3,400 positions de la ville à de bons salaires durant les mois de septembre et d'octobre. Presque personne ne consentit à accepter ces emplois. Depuis, les individus qui étaient engagés dans des positions temporaires ou qui ont perdu leurs positions par suite de la crise industrielle ont pris l'emploi extérieur qu'on offrait et les chances qui furent offertes pendant deux mois n'existent plus.

La déclaration passe en revue ce que le gouvernement fédéral a fait pour améliorer la situation. La réouverture des travaux sur le canal Welland en 1919 a donné de l'emploi à deux ou trois mille hommes. L'arrangement des cadres du programme de construction maritime en encore employé davantage. L'immigration des ouvriers industriels a été restreinte au minimum et 3,600 demandes pour la main-d'œuvre technique formulées par les employeurs canadiens au département de l'immigration depuis janvier ont été refusées.

La déclaration attire l'attention sur le fait que l'achat de marchandises canadiennes aidera à solutionner la question du chômage. Si chaque citoyen faisait sa part en donnant de l'ouvrage partout où c'est possible et achetait seulement le produit de la main-d'œuvre canadienne, le problème du chômage ne serait pas si grave.

Elle sera déterminée par une commission spéciale qui sera nommée par le conseil et qui devra faire rapport. — Le secrétaire général agira comme surveillant des infractions au pacte.

(Cable de la Presse Associée)

Genève, 10. — L'application du blocus économique par la Société des Nations sera déterminée par une commission spéciale que le conseil de la société nommera et qui fera rapport au conseil à la prochaine assemblée. Telle est en résumé la teneur d'un rapport adopté avec quelques amendements peu importants par l'assemblée aujourd'hui.

En attendant la décision de la prochaine assemblée le secrétaire de la société surveillera les infractions au pacte et informera le conseil qui se réunira pour prendre connaissance des faits et informera tous les autres membres de la société.

Dès que les membres auront décidé qu'il y a eu infraction au pacte, telle que décrite par l'article X, ils appliqueront les clauses du premier paragraphe de cet article, à savoir : rupture de toutes les relations financières, commerciales et personnelles entre leurs sujets et les sujets de la nation qui a commis l'infraction au pacte.

Le rapport a provoqué un débat quelque peu confus. Le Dr Giuseppe Motta, président de la Suisse, a obtenu la modification du rapport. On a inclus un amendement stipulant que les Etats individuels décideront s'il doit y avoir blocus ou non.

Lord Robert Cecil, représentant de l'Afrique Sud, déclara qu'il appartenait plutôt aux Etats de décider s'il existait des raisons de déclarer le blocus, mais qu'après la décision, ils devaient se soumettre sans réserve.

ILS IGNORENT CE QU'EST NOTRE STATUS

Londres, 10. — Le correspondant du "Times" à Genève, dit que la sensation créée par la déclaration de M. Rowell, l'autre jour, à l'effet que les hommes d'Etat de la mère-patrie n'avaient rien à dire dans l'administration des affaires du Canada, a eu une répercussion amusante auprès des délégués étrangers et des journalistes qui ne semblent pas avoir la moindre conception de la nature des relations entre la Grande-Bretagne et ses dominions.

Ces étrangers ont cru que l'empire était en train de sombrer.

Le rapport a provoqué un débat quelque peu confus. Le Dr Giuseppe Motta, président de la Suisse, a obtenu la modification du rapport. On a inclus un amendement stipulant que les Etats individuels décideront s'il doit y avoir blocus ou non.

Lord Robert Cecil, représentant de l'Afrique Sud, déclara qu'il appartenait plutôt aux Etats de décider s'il existait des raisons de déclarer le blocus, mais qu'après la décision, ils devaient se soumettre sans réserve.

Les délégués étrangers et les journalistes qui ne semblent pas avoir la moindre conception de la nature des relations entre la Grande-Bretagne et ses dominions. Ces étrangers ont cru que l'empire était en train de sombrer.

LA FUSILLADE SERAIT GENERALE DANS LES RUES DE CORK

La police et la population en seraient aux mains à la suite d'un assassinat. — Vigoureux témoignages de Melle MacSwiney devant la commission d'enquête aux Etats-Unis. — La commission du travail anglais.

(Cable de la Presse Associée)

Londres, 8. — Une brève dépêche reçue de Cork tard ce soir dit qu'une bataille générale se livre dans les rues de Cork avec la police auxiliaire. On entend la fusillade dans les différentes parties de la ville.

Un homme qui sortait de l'église a été frappé à mort. Ce fut l'alarme dans les rues qui furent désertées.

LEURS PASSE-PORTS

Washington, 8. — La décision de sir Auckland Geddes, ambassadeur anglais, de ne pas viser les passe-ports des membres du comité de la commission irlandaise qui se rendront en Irlande pour y faire enquête sur la situation, a été rendue publique, dans une lettre envoyée à M. Wm. MacDonald, secrétaire de la commission, par R. L. Craigie, premier secrétaire de l'ambassade.

LA REPONSE DE LLOYD GEORGE

Londres, 8. — Le récent message du R. P. O'Flanagan, de Roscommon, au premier ministre Lloyd George, au sujet de la trêve irlandaise, aurait été étudié par le cabinet ce matin. La question qui importune le cabinet est de savoir si le R. P. O'Flanagan représente pleinement l'opinion Sinn Féin modérée. On déclare en haut lieu que si l'on décide que le R. P. O'Flanagan ne représente pas cette opinion, le gouvernement répondra à son message par une déclaration consistant en ces termes : "Pas d'amnistie, pas de république et la cessation de la campagne actuelle de meurtres."

CES OUVRIERS

Cork, 8. — On a mis les délégués ouvriers anglais qui font enquête sur la situation irlandaise, en garde contre les dangers du chemin de Tralee. La délégation est accompagnée d'une suite de journalistes.

Si l'on omet les raids contre les résidences privées et quelques rixes au revolver et à la carabine dans différentes parties de la ville hier soir, la situation était calme. La patrouille militaire a été renforcée. De nouveaux raids et des perquisitions ont été exécutées dans la partie ouest de la ville.

Il se présentent devant les édifices du parlement provincial et à l'hôtel-de-ville. — Flynn menace les autorités qui si elles ne font rien, les vétérans prendront les moyens de se procurer de la nourriture. — Au gouvernement fédéral

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Toronto, 8. — Plus de 1,000 sans-travail, dont plusieurs à leur dire n'avaient pas de travail, se sont présentés devant le gouvernement ontarien en dehors des édifices du parlement, ce midi, pour demander de l'ouvrage et des secours immédiats pour les empêcher de mourir de faim, eux et leurs familles. Ils se rendirent ensuite à l'hôtel-de-ville où ils firent la même demande au maire et aux commissaires sur une plateforme improvisée sur les marches de l'hôtel-de-ville. Ils étaient conduits par J. Harry Flynn, organisateur de la Grande Armée des Vétérans Unis. Nombre de femmes se trouvaient parmi cette foule.

L'honorable E.-C. Biggs, ministre des Travaux Publics, pour Ontario, et l'honorable Walter Rolfe, ministre du Travail, ont adressé la parole aux vétérans combattants devant les édifices du Parlement et leur ont promis de faire ce qu'ils pourraient pour porter remède au chômage. Le ministre des Travaux Publics a déclaré que son département entreprendrait tous les travaux possibles en chemins provinciaux, au lieu d'attendre au printemps et que l'on donnerait de l'ouvrage à autant de vétérans que possible, à des salaires raisonnables.

L'honorable M. Biggs, déclara qu'il opinait que la question du chômage relevait d'abord du gouvernement fédéral. "C'est le gouvernement fédéral, dit-il, qui vous a encouragés à aller outre-mer, et maintenant c'est à ces gens de vous aider. Mais malgré tout cela nous vous aiderons."

Lorsque la foule partit pour l'hôtel-de-ville, on vit le ministre du Travail glisser un billet de banque dans la main d'un individu qui n'avait pas mangé depuis deux jours.

A l'hôtel-de-ville, les vétérans furent informés par le maire T.-L. Church que le bureau des commissaires avait donné instruction ce matin au commissaire d'ouvrir un bureau de placement à l'hôtel-de-ville pour les vétérans. "Seuls les Torontonien qui ont fait du service dans l'armée, dit le maire, seront employés."

La foule parut peu satisfaite de la nouvelle annoncée par le maire. Harry Flynn déclara que la ville n'avait pas tenu ses promesses envers les vétérans. Elle devait leur donner la préférence des positions, dit-il.

Et au parlement et à l'hôtel-de-ville, Flynn demanda que l'on fasse immédiatement quelque chose pour remédier aux souffrances des anciens combattants qui étaient dans le besoin. Il lança une menace violente en disant que si les gouvernements, fédéral et provincial, et les autorités civiles ne donnaient aux vétérans la chance de gagner de l'argent pour acheter des vivres, ils "trouveraient à manger de quelque façon".

seul navire américain, le "Wheeling Mold", a visité le port de Riga. Il portait des secours de la Croix Rouge. Il a visité les ports importants de la Baltique.

LA FUSILLADE SERAIT GENERALE DANS LES RUES DE CORK

La police et la population en seraient aux mains à la suite d'un assassinat. — Vigoureux témoignages de Melle MacSwiney devant la commission d'enquête aux Etats-Unis. — La commission du travail anglais.

(Cable de la Presse Associée)

Londres, 8. — Une brève dépêche reçue de Cork tard ce soir dit qu'une bataille générale se livre dans les rues de Cork avec la police auxiliaire. On entend la fusillade dans les différentes parties de la ville.

Un homme qui sortait de l'église a été frappé à mort. Ce fut l'alarme dans les rues qui furent désertées.

LEURS PASSE-PORTS

Washington, 8. — La décision de sir Auckland Geddes, ambassadeur anglais, de ne pas viser les passe-ports des membres du comité de la commission irlandaise qui se rendront en Irlande pour y faire enquête sur la situation, a été rendue publique, dans une lettre envoyée à M. Wm. MacDonald, secrétaire de la commission, par R. L. Craigie, premier secrétaire de l'ambassade.

LA REPONSE DE LLOYD GEORGE

Londres, 8. — Le récent message du R. P. O'Flanagan, de Roscommon, au premier ministre Lloyd George, au sujet de la trêve irlandaise, aurait été étudié par le cabinet ce matin. La question qui importune le cabinet est de savoir si le R. P. O'Flanagan représente pleinement l'opinion Sinn Féin modérée. On déclare en haut lieu que si l'on décide que le R. P. O'Flanagan ne représente pas cette opinion, le gouvernement répondra à son message par une déclaration consistant en ces termes : "Pas d'amnistie, pas de république et la cessation de la campagne actuelle de meurtres."

CES OUVRIERS

Cork, 8. — On a mis les délégués ouvriers anglais qui font enquête sur la situation irlandaise, en garde contre les dangers du chemin de Tralee. La délégation est accompagnée d'une suite de journalistes.

Si l'on omet les raids contre les résidences privées et quelques rixes au revolver et à la carabine dans différentes parties de la ville hier soir, la situation était calme. La patrouille militaire a été renforcée. De nouveaux raids et des perquisitions ont été exécutées dans la partie ouest de la ville.

Il se présentent devant les édifices du parlement provincial et à l'hôtel-de-ville. — Flynn menace les autorités qui si elles ne font rien, les vétérans prendront les moyens de se procurer de la nourriture. — Au gouvernement fédéral

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Toronto, 8. — Plus de 1,000 sans-travail, dont plusieurs à leur dire n'avaient pas de travail, se sont présentés devant le gouvernement ontarien en dehors des édifices du parlement, ce midi, pour demander de l'ouvrage et des secours immédiats pour les empêcher de mourir de faim, eux et leurs familles. Ils se rendirent ensuite à l'hôtel-de-ville où ils firent la même demande au maire et aux commissaires sur une plateforme improvisée sur les marches de l'hôtel-de-ville. Ils étaient conduits par J. Harry Flynn, organisateur de la Grande Armée des Vétérans Unis. Nombre de femmes se trouvaient parmi cette foule.

L'honorable E.-C. Biggs, ministre des Travaux Publics, pour Ontario, et l'honorable Walter Rolfe, ministre du Travail, ont adressé la parole aux vétérans combattants devant les édifices du Parlement et leur ont promis de faire ce qu'ils pourraient pour porter remède au chômage. Le ministre des Travaux Publics a déclaré que son département entreprendrait tous les travaux possibles en chemins provinciaux, au lieu d'attendre au printemps et que l'on donnerait de l'ouvrage à autant de vétérans que possible, à des salaires raisonnables.

L'honorable M. Biggs, déclara qu'il opinait que la question du chômage relevait d'abord du gouvernement fédéral. "C'est le gouvernement fédéral, dit-il, qui vous a encouragés à aller outre-mer, et maintenant c'est à ces gens de vous aider. Mais malgré tout cela nous vous aiderons."

Lorsque la foule partit pour l'hôtel-de-ville, on vit le ministre du Travail glisser un billet de banque dans la main d'un individu qui n'avait pas mangé depuis deux jours.

A l'hôtel-de-ville, les vétérans furent informés par le maire T.-L. Church que le bureau des commissaires avait donné instruction ce matin au commissaire d'ouvrir un bureau de placement à l'hôtel-de-ville pour les vétérans. "Seuls les Torontonien qui ont fait du service dans l'armée, dit le maire, seront employés."

La foule parut peu satisfaite de la nouvelle annoncée par le maire. Harry Flynn déclara que la ville n'avait pas tenu ses promesses envers les vétérans. Elle devait leur donner la préférence des positions, dit-il.

Et au parlement et à l'hôtel-de-ville, Flynn demanda que l'on fasse immédiatement quelque chose pour remédier aux souffrances des anciens combattants qui étaient dans le besoin. Il lança une menace violente en disant que si les gouvernements, fédéral et provincial, et les autorités civiles ne donnaient aux vétérans la chance de gagner de l'argent pour acheter des vivres, ils "trouveraient à manger de quelque façon".

seul navire américain, le "Wheeling Mold", a visité le port de Riga. Il portait des secours de la Croix Rouge. Il a visité les ports importants de la Baltique.

LA FUSILLADE SERAIT GENERALE DANS LES RUES DE CORK

La police et la population en seraient aux mains à la suite d'un assassinat. — Vigoureux témoignages de Melle MacSwiney devant la commission d'enquête aux Etats-Unis. — La commission du travail anglais.

(Cable de la Presse Associée)

Londres, 8. — Une brève dépêche reçue de Cork tard ce soir dit qu'une bataille générale se livre dans les rues de Cork avec la police auxiliaire. On entend la fusillade dans les différentes parties de la ville.

Un homme qui sortait de l'église a été frappé à mort. Ce fut l'alarme dans les rues qui furent désertées.

LEURS PASSE-PORTS

Washington, 8. — La décision de sir Auckland Geddes, ambassadeur anglais, de ne pas viser les passe-ports des membres du comité de la commission irlandaise qui se rendront en Irlande pour y faire enquête sur la situation, a été rendue publique, dans une lettre envoyée à M. Wm. MacDonald, secrétaire de la commission, par R. L. Craigie, premier secrétaire de l'ambassade.

LA REPONSE DE LLOYD GEORGE

Londres, 8. — Le récent message du R. P. O'Flanagan, de Roscommon, au premier ministre Lloyd George, au sujet de la trêve irlandaise, aurait été étudié par le cabinet ce matin. La question qui importune le cabinet est de savoir si le R. P. O'Flanagan représente pleinement l'opinion Sinn Féin modérée. On déclare en haut lieu que si l'on décide que le R. P. O'Flanagan ne représente pas cette opinion, le gouvernement répondra à son message par une déclaration consistant en ces termes : "Pas d'amnistie, pas de république et la cessation de la campagne actuelle de meurtres."

CES OUVRIERS

Cork, 8. — On a mis les délégués ouvriers anglais qui font enquête sur la situation irlandaise, en garde contre les dangers du chemin de Tralee. La délégation est accompagnée d'une suite de journalistes.

Si l'on omet les raids contre les résidences privées et quelques rixes au revolver et à la carabine dans différentes parties de la ville hier soir, la situation était calme. La patrouille militaire a été renforcée. De nouveaux raids et des perquisitions ont été exécutées dans la partie ouest de la ville.

Il se présentent devant les édifices du parlement provincial et à l'hôtel-de-ville. — Flynn menace les autorités qui si elles ne font rien, les vétérans prendront les moyens de se procurer de la nourriture. — Au gouvernement fédéral

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Toronto, 8. — Plus de 1,000 sans-travail, dont plusieurs à leur dire n'avaient pas de travail, se sont présentés devant le gouvernement ontarien en dehors des édifices du parlement, ce midi, pour demander de l'ouvrage et des secours immédiats pour les empêcher de mourir de faim, eux et leurs familles. Ils se rendirent ensuite à l'hôtel-de-ville où ils firent la même demande au maire et aux commissaires sur une plateforme improvisée sur les marches de l'hôtel-de-ville. Ils étaient conduits par J. Harry Flynn, organisateur de la Grande Armée des Vétérans Unis. Nombre de femmes se trouvaient parmi cette foule.

L'honorable E.-C. Biggs, ministre des Travaux Publics, pour Ontario, et l'honorable Walter Rolfe, ministre du Travail, ont adressé la parole aux vétérans combattants devant les édifices du Parlement et leur ont promis de faire ce qu'ils pourraient pour porter remède au chômage. Le ministre des Travaux Publics a déclaré que son département entreprendrait tous les travaux possibles en chemins provinciaux, au lieu d'attendre au printemps et que l'on donnerait de l'ouvrage à autant de vétérans que possible, à des salaires raisonnables.

L'honorable M. Biggs, déclara qu'il opinait que la question du chômage relevait d'abord du gouvernement fédéral. "C'est le gouvernement fédéral, dit-il, qui vous a encouragés à aller outre-mer, et maintenant c'est à ces gens de vous aider. Mais malgré tout cela nous vous aiderons."

Lorsque la foule partit pour l'hôtel-de-ville, on vit le ministre du Travail glisser un billet de banque dans la main d'un individu qui n'avait pas mangé depuis deux jours.

A l'hôtel-de-ville, les vétérans furent informés par le maire T.-L. Church que le bureau des commissaires avait donné instruction ce matin au commissaire d'ouvrir un bureau de placement à l'hôtel-de-ville pour les vétérans. "Seuls les Torontonien qui ont fait du service dans l'armée, dit le maire, seront employés."

La foule parut peu satisfaite de la nouvelle annoncée par le maire. Harry Flynn déclara que la ville n'avait pas tenu ses promesses envers les vétérans. Elle devait leur donner la préférence des positions, dit-il.

Et au parlement et à l'hôtel-de-ville, Flynn demanda que l'on fasse immédiatement quelque chose pour remédier aux souffrances des anciens combattants qui étaient dans le besoin. Il lança une menace violente en disant que si les gouvernements, fédéral et provincial, et les autorités civiles ne donnaient aux vétérans la chance de gagner de l'argent pour acheter des vivres, ils "trouveraient à manger de quelque façon".

seul navire américain, le "Wheeling Mold", a visité le port de Riga. Il portait des secours de la Croix Rouge. Il a visité les ports importants de la Baltique.